Neuchâtel — Nº 24 (6 pages) Un numéro 15 centimes Lundi 29 janvier 1951

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c, *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c., locaux 22.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Revue des faits économiques

RETOUR À L'AUTARCIE ?

Par la force des choses et la malignité des temps, la Suisse se retrouve peu à peu, bien contre son gré évidemment, dans la situation qu'elle connut au début de la drôle de guerre en 1939-1940. Comme alors, ses possibilités d'importations en matières premières et denrées alimentaires diminuent à mesure que croit la tension internationale et que les pays producteurs limitent toujours davantage l'exportation des produits de base de l'industrie lourde. 1950 aura marqué le tournant entre la période d'après-guerre durant laquelle nos relations économiques internationales tendaient à se développer plus librement et le retour à une nouvelle économie plus ou moins dirigée voulue par des circonstances indépendantes de notre volonté et de nos intérêts.

~~~

Par un curieux paradoxe, c'est au moment même où, par son adhésion à l'Union européenne des paiements, la Suisse pouvait légitimement espérer voir s'amplifier et se simplifier une partie de son commerce extérieur que l'évolution de la situation internationale contraignit le Conseil fédéral à prendre des arrêtés soumettant au permis préalable l'importation et l'exportation d'un certain nombre de produits de première nécessité, obligeant d'autre part les importateurs à « introduire immédiatement dans le territoire douanier de la Confédération » les produits étrangers de manière à empêcher toute réexportation clandestine. Cette surveillance indispensable non seulement pour notre ravitaillement mais aussi pour interdire le trafic « noir » entre les blocs occidental et oriental, porte notamment sur le caoutchouc, les métaux, les électrodes, les produits chimiques, les câbles, les tôles, etc., les huiles industrielles, la laine, le coton, etc.

On sait d'autre part, selon les déclarations faites en décembre dernier par M. Zipfel, délégué du Conseil fédéral à la défense économique du pays, qu'une organisation d'économie de guerre en veilleuse existe d'ores et déjà et que des cartes de rationnement pour quatre mois sont déjà imprimées. De son côté la Banque nationale, qui suit attentivement comme c'est son rôle le cours du marché monétaire, vient de rappeler à toutes les banques qu'il est indispensable de pratiquer une politique de crédit prudente pour éviter de développer dangereusement la tendance à l'inflation de la « haute conjoncture » économique. Enfin on assure que la commission de stabilisation des salaires dont le rôle fut décisif en 1948 va reprendre sa place dans le dispositif de notre défense économique et sociale.

~~~

Ces faits brièvement résumés témoignent du retournement de la situation et de la gravité des événements internationaux. Et le récent appel du Conseil fédéral souligne encore pour ceux qui seraient tentés de le méconnaître que la défense de l'intérêt de tous passe avant celle des intérêts particuliers. En faisant appel au sens de l'intérêt général, à l'esprit de discipline du pays tout entier, le gouvernement fédéral met chacun devant ses responsabilités, et c'est fort bien. Mais il est clair aussi que si de tels avertissements ne sont pas suffisamment compris le retour à l'économie dirigée sera inévitable à plus ou moins bref délai.

C'est pourquoi il est nécessaire de multiplier les contacts entre les divers secteurs de l'économie nationale et de ne pas craindre de mettre en présence dans une loyale confrontation de leurs intérêts les représentants autorisés de tous les milieux sociaux. Producteurs, consommateurs, employeurs, salariés, ouvriers, paysans, industriels, artisans, se doivent de rechercher des terrains d'entente pour éviter la « bagarre des prix » dont les conséquences pourraient être incalculables au moment où, selon toute vraisemblance, l'isolement économique de la Suisse va devenir encore plus sensible. Dans un pays qui ne se suffit pas à lui-même, l'autarcie forcée ne peut se soutenir que dans la discipline et le refus — pour ceux qui le pourraient momentanément — de faire leur bonheur matériel avec le malheur des autres.

Philippe VOISIER.

UN GRAND FINLANDAIS N'EST PLUS

Mort à Lausanne du maréchal Mannerheim

LAUSANNE, 28. — Le maréchal Mannerheim s'est éteint, samedi, à 23 h. 30, à l'hôpital cantonal de Lausanne.

L'état du maréchal s'était subitement aggravé samedi soir.

La carrière d'un grand soldat

Le baron Carl-Gustaf Mannerheim, maréchal de Finlande, était né le 4 juin 1867. Il était le fils d'une famille des plus influentes du pays. Il joua un rôle important à la Cour impériale de Russie et combattit dans la guerre russo-japonaise de 1904 à 1905. Officier de cavalerie russe, il commanda dans la première guerre mondiale le 6me corps de cavalerie russe qui participa aux combats qui se déroulèrent sur les fronts de Pologne, de Gallicie, de Bessarabie et de Bukovine. Après la révolution bolchévique en Russie, Mannerheim créa une armée en Finlande qui, avec l'aide des Allemands, chassa les Russes de ce pays. Mais bientôt Mannerheim, méfiant, se débarrassa également des Allemands. En tant que régent de Finlande, Mannerheim mit de l'ordre dans les finances du pays et s'efforça de constituer un gouvernement. En 1919, la Finlande fut érigée en république et la régence de Mannerheim prit fin.

Douze ans plus tard, Mannerheim fut nommé président du conseil finlandais de la défense. En 1933, il devint premier maréchal de Finlande.

En novembre 1939, lorsque l'U.R.S.S. attaqua la Finlande, l'armée finlandaise, sous le commandement du maréchal Mannerheim, opposa une résistance acharnée le long de la ligne Mannerheim. La lutte se termina par la défaite de la Finlande, mais en 1941, les soldats finlandais combattirent de nouveau contre les Russes, mais cette fois avec les armées d'Hitler. Après trois ans de guerre aux péripéties diverses Mannerheim devint président de la Finlande et demanda la paix aux Russes. L'accord d'armistice fut signé en septembre 1944.

Après l'armistice, Mannerheim conserva son poste de président, mais il ne joua plus de rôle important dans la vie politique de la Finlande. En mars 1946, Mannerheim abandonna son poste pour des raisons de santé.

Le maréchal Mannerheim

Le corps du maréchal sera embaumé aujourd'hui

LAUSANNE, 28. — M. Svento, ministre plénipotentiaire de Finlande à Berne, s'est rendu à Lausanne dans la nuit de samedi à dimanche pour rendre à l'hôpital cantonal ses derniers devoirs à la dépouille mortelle du maréchal Mannerheim auprès de qui se trouvait son aide de camp, le colonel Lindmann, envoyé par le gouvernement finlandais, et Mlle Schwartz, professeur de médecine interne à Stockholm et médecin habituel du maréchal, arrivée à Lausanne par avion et qui est repartie dimanche à 14 heures. Mlle Sophie Mannerheim, qui habite Paris, est arrivée à Lausanne pour revoir son père.

Le corps du grand soldat sera embaumé lundi par le professeur Jean-Louis Nicod. Le gouvernement finlandais enverra un avion qui doit prendre le cercueil pour le ramener en Finlande dans la journée de mardi ou de mercredi.

Deuil en Finlande

HELSINKI, 29 (A.F.P.) — La nouvelle de la mort du maréchal Mannerheim a produit une impression profonde dans tout le pays, bien que la longue maladie du maréchal ait quelque peu préparé la Finlande à cette nouvelle. Dans toutes les villes et les villages, dès les premières heures de la matinée, les drapeaux ont été mis en berne.

Un message de sympathie du Conseil fédéral

BERNE, 28. — Dès que la nouvelle du décès du maréchal Mannerheim a été portée officiellement à la connaissance du président de la Confédération et du Conseil fédéral, M. de Steiger a adressé à M. Passikivi, président de la République finlandaise, le télégramme suivant :

Alors que mon pays s'honorait de la présence sur notre sol du maréchal Mannerheim, l'annonce de sa maladie, puis de sa fin subite, a attristé la Suisse tout entière, qui vouait une admiration déférente à cette grande figure de soldat et de chef. Je prie Votre Excellence d'agréer les condoléances et de croire à la profonde sympathie du Conseil fédéral et du peuple suisse qui s'associent vivement au deuil de la Finlande et garderont de cette éminente personnalité un souvenir durable.

(signé) : E. DE STEIGER.
président de la Confédération.

LE CALUMET DE LA PAIX

Le professeur Reuter (à gauche), l'a emporté sur son rival M. Schreiber (à droite) aux récentes élections de Berlin-ouest. Le nouveau bourgmestre n'en reste pas moins en très bons termes avec son concurrent...

PARTI SAMEDI À MINUIT D'ORLY

M. Pleven accompagné de onze personnalités officielles est arrivé aux Etats-Unis

PARIS, 28 (A.F.P.) — A minuit, M. René Pleven, président du conseil, a quitté l'aérodrome d'Orly à bord du « Constellation » de la ligne régulière d'Air France, à destination des Etats-Unis. Avec M. René Pleven, onze personnalités officielles ont pris place dans l'avion ; ce sont le général Juin, inspecteur général des forces armées et résident général au Maroc, MM. Alexandre Parodi, secrétaire général du Quai-d'Orsay, Henry Alphand, ambassadeur de France, Guindey, directeur des finances extérieures, le représentant de M. Letourneau, le délégué de la France au comité central des matières premières et trois attachés de cabinet.

L'arrivée à New-York

NEW-YORK, 29 (A.F.P.) — C'est par un temps gris et alors que la neige cessait à peine de tomber que l'avion de M. Pleven, premier ministre français, est arrivé à l'aérodrome international de New-York.

Peu après l'arrivée de l'avion, le président du conseil et sa suite sont montés dans douze automobiles qui les attendaient pour les conduire au grand hôtel New-Yorkais où ils descendirent avant de prendre le train pour Washington, plus tard dans la soirée.

Une déclaration du « premier » français

NEW-YORK, 29 (A.F.P.) — Interrogé par les journalistes sur les buts de son voyage, à son arivée à l'aérodrome de New-York, M. Pleven a déclaré :

« Nous sommes en 1951 et nous n'avons pas grand temps pour atteindre notre but qui consiste en l'établissement d'un système de défense pour les nations atlantiques. Nous devrons résoudre un nombre croissant de problèmes et le programme de réarmement soulève de nombreuses difficultés.

Il est donc nécessaire que de temps à autre les chefs de gouvernements se rencontrent non pas pour s'occuper des détails, mais pour échanger des vues et, ainsi, créer une plus grande harmonie dans leurs efforts. Tel est le but de mon voyage aux Etats-Unis. »

Encore un retournement de la situation sur le front de Corée

Cinq divisions nord-coréennes sur le point d'être anéanties par les forces américaines

Celles-ci occupaient hier des positions situées à une quinzaine de kilomètres seulement de Séoul

FRONT DE CORÉE, 28 (A.F.P.) — La 8me armée publie le communiqué spécial que voici :

Des éléments importants du 2me corps nord-coréens, composé de 5 divisions à effectifs réduits, constituées depuis novembre-décembre derniers, ont été coupés et encerclés derrière les lignes des Nations Unies et ne sont plus capables d'opérer des mouvements coordonnés.

Après le repli des forces des Nations Unies au sud du 38me parallèles, fin décembre, le 2me corps nord-coréen avait réussi à s'infiltrer derrière les lignes des Nations Unies, le long du massif montagneux du Sobaek, en direction de Yongwol, en se déplaçant à la faveur de la nuit et les hommes étant déguisés en paysans. Les éléments ennemis réussirent ainsi à s'infiltrer jusqu'à 25 km. au sud-est d'Andong, avec l'intention manifeste de couper la ligne stratégique des Nations Unies.

Le 2me corps nord-coréen, en effet, dépassé par les forces des Nations Unies lors de l'avance victorieuse d'octobre, s'était rassemblé dans la région de Koksan-Inchon, sous le commandement du général Kimchaek. Après le repli des Nations Unies, le 2me corps entama un mouvement en direction générale du sud-est, afin de servir d'écran aux autres forces nord-coréennes reconstituées, marchant au sud du fleuve Chongchon.

Les éléments du 2me corps furent rencontrés pour la première fois, sur le 38me parallèle, vers le 20 décembre et le premier combat sérieux se déroula le 23 décembre, contre la 9me division nord-coréenne opérant dans la région d'Inju, près de la côte est.

A la mi-janvier, la 10me division nord-coréenne possédait des forces de près de 3000 hommes au sud-est d'Andong, tandis que la 2me division nord-coréenne avait près de 4000 hommes dans la région de Tanyang.

Le reste du corps, comprenant des éléments des 9me, 27me et 31me divisions, avait été signalé dans les combats de Wonju, Tanyang et Yongwol.

Le général Almond, commandant le 10me corps des forces des Nations Unies, a annoncé que les trois dernières divisions n'offraient plus qu'une faible résistance et étaient en train de se faire complètement anéantir, tandis que les 2me et 10me divisions nord-coréennes étaient incapables de lancer des opérations concertées contre les forces des Nations Unies. Il reste seulement, selon le communiqué, des petits groupes systématiquement poursuivis et anéantis par les forces des Nations Unies.

Avance des troupes de l'O.N.U.

SECTEUR OUEST DU FRONT, 29 (Reuter). — Les troupes de l'O.N.U. ont avancé dimanche de Suwon en direction nord, sans rencontrer de résistance notable. Elles ont atteint un point situé à 22 km. de la ville côtière d'Ichon. Il semble qu'aucune formation importante des Nord-Coréens ou des Chinois ne se trouve dans cette région.

D'autres éléments des troupes de l'O.N.U. ont avancé jusqu'à Pan Wol Chang, à 9 km. au nord-ouest de Suwon, sans rencontrer de résistance. Les troupes ont été joyeusement accueillies par la population.

(Lire la suite en dernières dépêches)

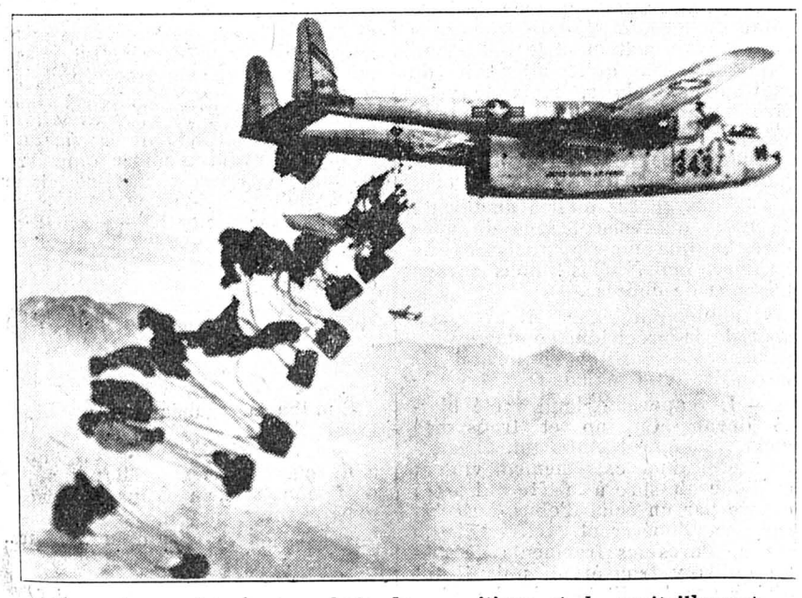

Un avion américain parachute des munitions et du ravitaillement au-dessus des lignes des Nations Unies.

Chronique de la Côte d'Azur

De Carnaval à Topaze

« Sic transit »... Que sont-ils devenus les sapins descendus des hauteurs de Turini pour orner, à l'occasion des fêtes de Noël, les places et les avenues de Nice-la-Belle et disputer la palme aux... palmiers mêmes ? Las ! ils n'ont pas survécu à l'occasion qui avait permis à leur verdure insolite de faire croire que les forêts du nord avaient cherché, elles aussi, sur les bords méditerranéens un abri contre les frimas. Autant en emporte le mistral...

Noël, Nouvel an, les Rois. Une fête chasse l'autre. Et voici que Nice s'apprête à accueillir comme chaque année Sa Majesté Carnaval et sa suite. Ni les bruits de guerre, ni la crise économique n'ont fait perdre à ce souverain éphémère son assurance ni sa bonne humeur. Toute la place Masséna a résonné du bruit des marteaux. On y a dressé les vastes tribunes où l'élite de la société se pressera pour applaudir le prince burlesque et son joyeux cortège. La façade des bâtiments à arcades qui bornent la place à l'est et à l'ouest se sont parées de scènes décoratives dont le sujet est emprunté aux fables de La Fontaine. On y voit la cigogne plonger d'un air malin son bec dans le vase à long col, tandis que son rusé compère déconfit, pris à son propre piège, se console philosophiquement un peu plus loin de ne pouvoir satisfaire son appétit avec les raisins trop verts de la treille. Entre les deux scènes, Perrette conte sa mésaventure en deux épisodes, selon un procédé publicitaire cher à certains industriels « avant » et « après » la catastrophe. Perrette, qui assistera de haut à la liesse populaire, se gardera bien de descendre dans la foule : elle y risquerait un nouveau malheur.

~~~

Cependant, à Monaco, la fête est déjà un fait actuel. La foire s'est installée, non pas sur la place comme dans « Jean-Christophe », mais sur l'esplanade du port. Tournant le dos à la mer, les baraques alignent leurs attractions diverses et leurs haut-parleurs, rivaux jaloux, se font l'un à l'autre le plus de tort possible en confondant leurs appels dans un brouhaha assourdissant. Certes les scooters, les tirs, le train fantôme et les phoques savants, sans parler des carrousels et de « la course à la mort » ont tous leurs adeptes, mais les loteries ont bien plus de succès encore, surtout celles où, au lieu d'un vase en simili-Sèvres, on peut ganer une oie ou un poulet vivants, voire un carillon de Westminster qui, dans les jeunes ménages, fera le plus bel ornement de la salle à manger. Ces super-gros-lots sont bien tentants, vraiment et, puisqu'il n'en coûte que quelques francs pour courir sa chance, à qui ferait-on grief de céder au démon du jeu, fût-on « militaire habillé en soldat », selon nimenteurs.

Joies populaires sans doute que tout cela. Les hivernants sérieux, l'expression spirituelle d'un des boceux qui passent leurs nuits autour des tables de la roulette ou du baccara, les méprisent et les ignorent. Leur passion à eux est autrement digne d'intérêt. Jamais las d'essayer chaque soir un nouveau système infaillible qui, en passant de la théorie à la pratique, déjoue diaboliquement leurs savants calculs, ils en sont quittes pour s'émerveiller quand même quand en une nuit une escouade de joueurs italiens trouve moyen de rafler cinquante millions à Tout-Va. Bien mystérieuse, vraiment, les lois du hasard et bien saugrenus les caprices de la Fortune...

~~~

L'engouement, toutefois, dont cette volage personne s'est prise pour Marcel Pagnol ressemble fort à une passion sérieuse. Il faut dire que l'auteur de « Marius » a su s'y prendre pour transformer l'attachement de ses débuts en un lien indissoluble. Il est certes des écrivains plus importants que lui, tant en qualité qu'en quantité ; il n'en est peut-être point aujourd'hui dont la réussite soit mieux due à l'association étroite du talent, de l'aplomb, de la chance et du savoir-faire.

Yves ERNANT.

(Lire la suite en 4me page)

DES ESSAIS PEU RASSURANTS

Une ville américaine violemment secouée par une explosion atomique

LAS VEGAS, 28 (Reuter). — La ville de Las Vegas, dans le Wild-West, a été secouée, dimanche, pour la troisième fois en une semaine, par une explosion atomique, plus violente que les précédentes et accompagnée d'un roulement de tonnerre, aux dires de ses habitants.

Les membres de la commission de l'énergie atomique ont déclaré qu'il s'agissait bien de cela et que l'essai avait eu lieu à 65 km. de Las Vegas, à 6 heures du matin (heure locale).

On apprend d'autre part que samedi, des habitants de quatre Etats ont aperçu — il s'agissait de la deuxième explosion — un éclair extraordinaire, tel qu'en produirait sans doute le soleil s'il venait à éclater soudain.

IMMEUBLES

Dans beau village, vue magnifique, aux environs d'Yverdon, à vendre pour cause de cessation d'activité.

belle grande maison

ancienne, parfait entretien, confort, grande place dans les annexes, éventuellement pour petite industrie. Adresser offres écrites à T. A. 475 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE, région de Saint-Blaise, une

MAISON FAMILIALE

de dix pièces, tout confort, caves, garage et grandes dépendances. Belle situation, vue très étendue. — Adresser offres écrites à X. R. 401 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer

chambre

meublée, sud, confort, eau chaude, bain, dès le 1er février. Avenue des Alpes 74, arrêt du trolleybus 8, tél. 5 53 70.

Belle chambre à louer à monsieur, dès le 1er février. Rue Coulon 2, 1er étage, tél. 5 43 91.

A louer tout de suite belle chambre, tout confort. Evole 31. Tél. 5 46 62

Belles chambres un- deux lits, 50 fr. Sablons No 31, 3me, à gauche.

PENSIONS

Belles chambres

avec pension, dont l'une indépendante. Beaux-Arts No 24, 2me.

On prendrait en pension

bébé

dans jolie maison familiale, bons soins assurés. Demander l'adresse du No 441 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle grande chambre

au centre, avec bonne pension. Epancheurs 8.

A LOUER

A LOUER

appartement de trois chambres, tout confort, magnifique vue. — Date d'entrée à convenir. — Offres sous chiffres P. 1412 N. à Publicitas, Neuchâtel.

GARAGE

Un boxe à louer à l'avenue des Portes-Rouges No 79, disponible tout de suite, porte basculante, conditions intéressantes.

S'adresser : Enfreprise COMINA, NOBILE & Cie, Saint-Aubin - Neuchâtel (Tél. 6 71 75).

DEMANDES A LOUER

INDUSTRIEL

cherche pour printemps ou été 1951, à Neuchâtel ou environs,

appartement ou maison

de cinq à huit pièces avec confort. Adresser offres sous chiffres G. V. 440 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Ferblantier-appareilleur

qualifié et capable de remplacer le patron, trouverait place stable et bien rétribuée dans grande localité industrielle du Jura neuchâtelois. Occasion de reprendre le commerce dans peu de temps et sous de bonnes conditions pas exclue. Adresser offres écrites à P. H. 474 au bureau de la Feuille d'avis.

REPRÉSENTANT

connaissant si possible la vente de machines à laver, pouvant justifier un roulement intéressant, trouverait place stable et bien rétribuée. Rayon Jura bernois, Neuchâtel et Vaud. — Adresser offres détaillées sous chiffres P. M. 468 au bureau de la Feuille d'avis.

Atelier de terminage de Neuchâtel engagerait

acheveurs

qualifiés, connaissant la mise en marche, pour travail soigné.

Faire offres à Henri WISER, Côte 98.

Pivoteur

connaissant la mise plate des balanciers ou des roues d'ancre, serait engagé immédiatement chez Gustave Sandoz & Cie S.A.
SAINT-MARTIN (Val-de-Ruz)
Place stable et bien rétribuée. Tél. 7 13 66

Importante entreprise industrielle suisse cherche

essayeur-juré fédéral

pour métaux précieux

ayant plusieurs années d'expérience dans l'industrie privée ou services gouvernementaux.

Prière de soumettre offres complètes accompagnées de certificats, sous chiffres O 5964 Z, à **Publicitas, Zurich 1.**

Entreprise de la branche horlogère cherche

SECRÉTAIRE

ayant fait un apprentissage commercial ou diplômé de l'Ecole de commerce, pouvant fonctionner en qualité de

chef de bureau

Connaissance parfaite des langues française et allemande indispensable.
Quelques années d'expérience.
Age minimum : 28 ans.
Faire offres manuscrites avec références et prétentions sous chiffres **E 20485 U à Publicitas, Bienne.**

La fabrique d'horlogerie
Ernest BOREL & Cie S. A., Maladière 71, Neuchâtel, cherche, pour tout de suite ou pour époque à convenir

retoucheur (se)

pour petites pièces soignées.

Travail en fabrique.

Faire offres écrites ou se présenter.

Imprimerie de Neuchâtel engagerait pour début mars ou pour date à convenir une

employée

qui sera chargée de la préparation et de la correction de manuscrits d'annonces, de la traduction de textes faciles d'allemand en français et de divers travaux de bureau.
Les candidates devront avoir d'excellentes connaissances de la langue française (langue maternelle), de la pratique en allemand et une solide culture générale. Nécessité de connaître la sténographie et la dactylographie.
Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie et de la mention de références sous chiffres V. E. 457 au bureau de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

ON DEMANDE

ACHEVEUR

avec mise en marche. Travail bien rétribué. S'adresser à Ali Courvoisier, Temple-Allemand 73, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 41 90.

Dans une entreprise agricole de moyenne importance on cherche un

jeune homme

consciencieux, sachant traire et faucher, pour seconder le patron. Bon salaire et vie de famille assurés. Adresser offres à Alfred Reubi, Landwirt, Oberdorf, Amet.

On cherche pour le 10 avril une

JEUNE FILLE

de 15 à 16 ans pour aider au ménage, petite épicerie. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Offres à R. Steinmann, épicerie, Gempenach près Chiètre.

Nous cherchons une

vendeuse expérimentée

pour nos rayons parfumerie, papeterie, maroquinerie.

Faire offres détaillées avec références, salaire, photographie

Aux 4 Saisons S. A., Saint-Imier

Gentille

JEUNE FILLE

désirant accomplir sa dernière année d'école en Suisse allemande pour apprendre à fond la langue, trouverait place dans une famille d'agriculteurs. Vie de famille assurée. — Adresser offres à R. Zwahlen, président de commune, Wislisau près Schwarzenburg (Berne).

On cherche un bon

domestique de campagne

sachant traire. Faire offres à Stucki frères, Pierre-à-Bot. Tél. 5 29 06.

On demande un bon

domestique

sachant traire. Robert Hainard, le Brouillet. — Tél. 9 31 47.

Laveur d'autos

Jeune homme, robuste et honnête, si possible déjà au courant du travail, sachant conduire, serait engagé immédiatement par garage de la ville. Ecrire sous chiffres V. A. 478 au bureau de la Feuille d'avis.

Femme de ménage

propre et active est demandée trois fois par semaine. S'adresser à Mme Marcel Robert-Tissot, médecin-dentiste. Côte 60.

On cherche pour remplacement du 20 février au 17 mars,

homme

sérieux, sachant bien traire, chez Paul Geiser, Enges. Tél. 7 61 23.

On cherche

jeune fille

hors des écoles pour aider dans ménage avec trois enfants. Vie de famille assurée. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Faire offres à boulangerie Styner, Vorimholz, Grossaffoltern.

On demande pour tout de suite

sommelière-fille de salle

connaissant à fond le service et sachant le français et l'allemand. — Demander l'adresse du No 464 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au 5 20 13.

Sommelière

Café-restaurant du Stand, Fleurier, cherche sommelière pour le 15 février ou date à convenir. Tél. 9 10 68.

On demande pour le 1er avril, gentil

JEUNE HOMME

propre, en qualité de commissionnaire. Occasion d'apprendre l'allemand. Offres à boulangerie-pâtisserie A. Vœgeli, Bühlstrasse 27, Berne.

DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche pour jeune fille aimable, ayant quitté l'école,

PLACE DANS MÉNAGE

pour apprendre le français, où elle aurait l'occasion de prendre des leçons de français. Vie de famille désirée. Congé réglé. Entrée : après Pâques. Faire offres à **Ris, Fürsorgerin, Viscose, Emmenbrücke** (Lucerne).

JEUNE FILLE

18 ans, ayant fait apprentissage et possédant certificat de ménagère cherche place dans famille pour apprendre la langue française. Entrée le 15 mai. Adresser offres écrites à E. M. 473 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche place

d'employée de maison

où elle pourrait se perfectionner dans la langue française et les travaux ménagers. Ecrire en indiquant gages sous chiffres F 5925 Z à Publicitas, Zurich 1.

JEUNE FILLE

ayant fréquenté l'école ménagère cherche place d'aide pour deux mois dans famille où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Adresser offres à Margrit Marti, Limpach (Berne).

JEUNE FILLE

désirant apprendre la langue française, cherche place de volontaire dans bonne famille suisse française, pour le 1er avril. Offres à Ruth Schibli, Fislisbach (Argovie).

JOURNÉES

Personne soigneuse cherche travail régulier en couture et raccommodages. Prix modérés. Demander l'adresse du No 476 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, 28 ans, consciencieux, ayant notions de mécanique, cherche place de

chauffeur

ou aide-chauffeur. Possède permis rouge. Adresser offres écrites à S. A. 471 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante entreprise de Neuchâtel engagerait pour le mois d'avril, une

apprentie de commerce

La préférence sera donnée à une jeune fille de la ville ayant suivi les deux premières années de l'école secondaire. Faire offres manuscrites détaillées sous chiffres M. W. 453 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Entreprise capable et sérieuse CHERCHE pour la saison à venir,

acheteur en gros pour sirop

Ecrire sous chiffres OFA 3296 R, à Orell-Füssli-Annonces, AARAU

Carrières

Bail à long terme et installations à remettre. Excellente affaire pour preneur actif, capital nécessaire environ Fr. 30,000.—.

Faire offres par écrit sous chiffres P. 1197 A. à Publicitas, Neuchâtel.

DEM. A ACHETER

On cherche divan, fauteuil, lustre, porte-habits, buffet de service, commode. Ecrire sous B. P. 477 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète

vieux bijoux

or et argent

P. Matthey
ORFÈVRERIE HORLOGERIE BIJOUTERIE
RUE DU SEYON 5

On achèterait

quelques jolis

meubles anciens

(fauteuils, chaises, canapé, banquette, vitrine, de pendule, commode ou secrétaire, armoire), ainsi qu'une

pendule neuchâteloise ancienne

Adresser offres écrites à C. H. 470 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Jeune fille cherche pour le 1er mai 1951 place

d'apprentie coiffeuse

à Neuchâtel ou environs, où elle aurait aussi l'occasion d'apprendre le français. Prière de faire offres avec indication du prix de pension sous chiffres K. 2300 Y., à Publicitas Berne.

Jeune homme robuste et en santé, âgé de 17 ans, cherche place

apprenti serrurier

à Neuchâtel ou environs.
Adresser offres écrites à Niklaus Balimann, Müntschemier (Berne).

Jeune homme, intelligent, pourrait faire apprentissage

d'appareilleur-ferblantier

Adresser offres écrites à B. P. 467 au bureau de la Feuille d'avis.

CONCOURS INTERNATIONAL DE SAUT
de la Fédération Suisse de Ski

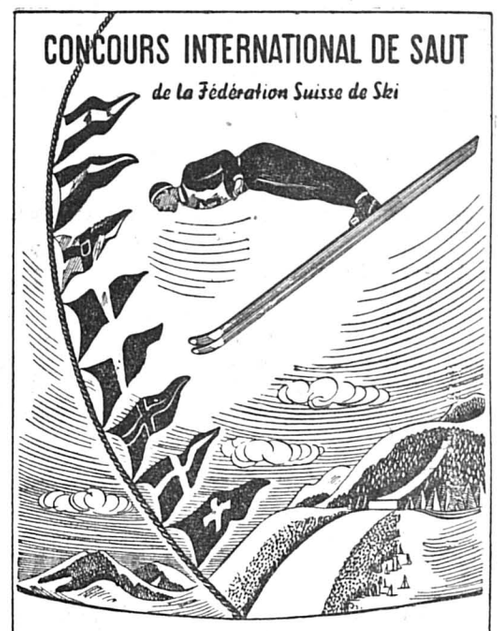

LE LOCLE, 4 FÉVRIER 1951

Dans quelques jours

Ouverture de l'A.B.C.

Faubourg du Lac 27

L'unique cinéma permanent de Neuchâtel

ouvert de 15 à 19 heures
sauf les lundi et mardi

Actualités en première semaine et documentaires variés

Toutes les places à Fr. 1.20

Kaufe antiquarische

BUCHER

in deutscher Sprache

J'achète des

LIVRES

d'occasion en langue allemande

Donnez-moi votre adresse, en indiquant le nombre approximatif. Je passerai chez vous en vous avisant. Ecrire sous chiffres S.A. 3670 X Annonces Suisses S. A., à Bâle.

AVIS MÉDICAUX

Docteur

LENGGENHAGER

spécialiste F.M.H.

Maladies de la peau et des voies urinaires

DE RETOUR

PERDUS - TROUVÉS

Trouvé

dimanche 14 courant, une paire de

PIOLETS

Les réclamer avec indications et frais d'insertion, le soir après 20 heures, tél. (038) 7 12 61.

Perdu

BRACELET

en filigrane, avec camée et chaînette de sûreté. — Prière de le rapporter contre récompense à Mlle Schwab, Clos-de-Serrières 42.

REMERCIEMENTS

Madame Alice STRUBÉ, ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés et ont pris part à leur grand deuil.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Pierre Yves JAN

remercie tous ceux qui ont pris part à son deuil cruel.

La famille SCHEIDEGGER, à Saint-Blaise, très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de la grande perte qu'elle vient d'éprouver, exprime ses sentiments de profonde gratitude à toutes les personnes qui y ont pris part. Un merci spécial pour les envois de fleurs.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le fantôme du désir

GRAND ROMAN DE RÊVE ET D'AMOUR

par 2

Lilo DAMERT

Elle s'arrêta devant une porte vitrée.

— Nous voilà arrivées...

C'était une grande pièce bien ensoleillée, avec de hautes fenêtres. Deux hommes étaient couchés, quelques autres assis sur des chaises roulantes et d'autres encore étaient simplement assis ou allaient et venaient, vêtus de leur robe de chambre.

Mlle Whitacker entra dans la pièce :

— Bonjour, les garçons ! Je vous présente Mlle Carsten, votre professeur de sculpture. Je n'ai pas le temps de faire les présentations, je vous laisse vous débrouiller. Si vous avez besoin de quoi que ce soit, vous n'avez qu'à sonner.

Là-dessus, Biscotte posa la valise de Fabia sur la table et quitta la salle.

Fabia fut accueillie par des salutations variées: le « salut », le « bonjour, Mademoiselle » et le silence maussade d'un grand garçon aux cheveux sombres qui se tenait dans un coin.

— Bonjour, dit Fabia en essayant de reprendre courage sous les feux croisés de tant de regards admiratifs. Mais ce « bonjour » ne sortit pas de ses lèvres avec toute la confiance qu'elle aurait voulu y mettre et elle s'en voulut à elle-même d'être aussi timide et embarrassée.

Elle ouvrit sa valise, prit un grand tablier à fleurs, l'enfila et leva les bras pour le boutonner.

— Puis-je vous aider, Mademoiselle ? dit une voix timide.

C'était un tout jeune homme assis dans une chaise roulante, un peu embarrassé de sa propre audace; il lui souriait.

Brusquement, cette gêne bizarre qui avait crispé Fabia tomba et elle comprit que sûrement ces hommes étaient, eux aussi, un peu intimidés et que le meilleur moyen d'en sortir était d'être franche avec eux.

Elle se tourna vers le jeune homme :

— Oh ! oui, voulez-vous ? dit-elle.. Merci !

Et elle se pencha afin qu'il put mieux l'aider.

A partir de cette minute-là, ils furent tous amis.

Ils l'écoutaient en silence. Seul, ce grand garçon brun assis près de la fenêtre se refusait à prendre part au travail en commun ; il n'eut ni un mot, ni un sourire.

Il était grand et fort, mais sa puissance même donnait une impression de bête meurtrie ; Fabia pensa soudain à ce tigre malade qu'elle avait vu une fois dans un zoo, et elle se rappela comment cette force inemployée du fauve le rendait plus faible que le plus faible petit animal.

L'heure passa très vite. Mlle Whitacker revint annoncer que le cours était terminé.

— Je pense que vous avez tous fait connaissance, dit-elle en souriant de son sourire chevalin.

Et Fabia et les jeunes gens s'aperçurent qu'ils n'avaient pas même pris le temps de se présenter selon les usages.

Mlle Whitacker répara l'oubli. Le jeune homme maussade aux cheveux noirs qui n'avait pas dit un mot était le caporal Martin Arland, un nom que Fabia ne devait plus jamais oublier de sa vie.

Les lundis et les mercredis devinrent bientôt les deux jours les plus importants de la semaine de Fabia. Peu à peu elle en vint à connaître personnellement chaque garçon et c'était pour elle une passionnante expérience que de les voir travailler. Ils étaient pleins d'idées surprenantes, certains avaient un esprit pratique, d'autres confectionnaient des souvenis pour leur famille, quelques-uns se lançaient carrément dans des blagues d'écoliers.

Mais celui qui intriguait Fabia était Martin. Il était difficile de dire son âge exact. Il paraissait environ vingt ou vingt quatre ans, mais sa réserve le vieillissait. Ses cheveux noirs lui tombaient sur le front et son visage aux traits bien nets avait un air d'obstination.

Il travaillait sur une tête de femme et son travail avait cette sorte de franchise maladroite qui plaît dans l'art primitif.

— C'est bien ce que vous faites-là, dit-elle en s'approchant.

— Non, il y a les yeux. Je n'arrive pas à avoir les yeux.

Elle sourit :

— Les yeux ne sont pas essentiels en sculpture ; ce qui importe est ce que vous créez autour d'eux : l'expression du visage. Une fois que tout le reste vit, ils vivront à leur tour.

— Les yeux sont tout, dit-il et il y avait une si étrange obsession dans sa voix qu'elle en fut troublée.

— Est-ce le portrait de quelqu'un que vous connaissez ?

Il ne lui répondit pas :

— Il est très difficile de faire un portrait de mémoire, continua-t-elle prudemment. Quelquefois, on a même l'impression que le sujet joue à cache-cache avec vous... Pourquoi n'essayez-vous pas de l'attraper au profil ? La question des yeux serait réglée.

Il la regarda avec lassitude et dit tout bas :

— Vous ne pouvez pas comprendre.

S'il avait simplement dit : « Fichez-moi la paix ! », il n'aurait pas été plus coupant. Cette rebuffade travailla Fabia, car elle comprit instinctivement qu'elle avait dû le heurter dans un sentiment secret.

Elle en parla à Buddha quelques jours plus tard, en déjeunant dans un petit restaurant en face de l'hôpital.

— J'avais nettement le sentiment, expliqua-t-elle, qu'il attendait de moi quelque chose, mais je veux être pendue si je devine ce que c'est...

Buddha pensa à haute voix: « Caporal Arland ? intéressant ». Puis :

— Vous pensez qu'il a du talent? Je crois qu'il serait sage de vous dire ce que nous connaissons de l'affaire, mais, hélas ! nous savons très peu de choses...

Il alluma un cigare et, avec son goût de la précision, commença de parler comme s'il avait devant lui le dossier d'un malade :

— Le caporal Arland a été blessé devant Cassino et transporté dans un hôpital ambulant. Il souffrait d'un choc extrêmement violent et d'une blessure à la tête qui a été causée par un éclat d'obus. Les chirurgiens l'opérèrent, retirèrent de ses blessures les fragments de métal qu'ils y trouvèrent, puis il fut dirigé sur les Etats-Unis. La blessure se guérissait normalement. Le patient se plaignit tout d'abord de violents maux de tête, puis, au bout de quelque temps, il devint taciturne.

» Nous avons tout essayé pour le tirer de cette torpeur, continua Buddha. Nous avons tenté de le situer dans la vie. Nous avons appris que son père avait été tué dans une explosion causée par le grisou, alors qu'il n'était qu'un tout petit garçon et que sa mère, femme sévère et bigote, les avaient élevés, lui et ses frères et sœur, avec une grande sévérité.

» Oui, nous nous sommes fait un tableau assez fidèle de la vie qu'il avait eue avant d'entrer dans l'armée. Mais, malgré tout, il restait un vide, un point vague... Au cours d'une fièvre violente, il a sans cesse parlé d'une certaine Lynn, comme si elle était sa femme ; cependant, dès qu'il fut rétabli, il n'en a plus jamais parlé. »

Le docteur s'arrêta un instant.

— C'est donc le portrait de sa femme qu'il essaie de faire, dit Fabia.

Buddha la regarda avec un étrange sourire :

— C'est possible, mais ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il n'y a pas de femme, tout au moins autant que nous ayons pu nous en rendre compte... pas l'ombre d'une femme...

(A suivre)

Comme chaque année à pareille saison, nous vous convions à venir voir notre

SUPERBE EXPOSITION DE BLANC

que nous avons constituée pour vous

- *Voyez nos vitrines spéciales*
- *Suivez notre publicité*

Nous vous engageons vivement à profiter de nos offres, car, grâce à de judicieux et prévoyants ACHATS, nous avons pu couvrir nos besoins avant la HAUSSE DES PRIX et nous pouvons de ce fait vous faire profiter intégralement de nos PRIX AVANTAGEUX

Quelques exemples de notre grand choix:

LINGE NID D'ABEILLE — 1.45
pur coton, blanchi, avec bordure fantaisie
grandeur 40 × 80 cm. . . . . la pièce

LINGE NID D'ABEILLE — 1.65
pur coton, qualité supérieure,
grandeur environ 44 × 90 cm. . . . . la pièce

LINGE ÉPONGE — 1.75
pur coton, blanchi, carreaux de couleur,
grandeur environ 40 × 85 cm. . . . . la pièce

LINGE ÉPONGE — 1.95
blanc, bordure couleur, qualité lourde
grandeur environ 40 × 90 cm. . . . . la pièce

LINGE ÉPONGE — 2.95
pur coton, article lourd et spongieux
grandeur environ 48 × 90 cm. . . . . la pièce 2.15 et

GARNITURE ÉPONGE — 3.95
pur coton, qualité lourde, tout Jacquard, avec bordure couleur
Linge éponge, grandeur environ 50 × 90 cm. . . la pièce — 1.650

Drap de bain, grandeur environ 120 × 160 cm. . la pièce — .75

Lavette, grandeur environ 25 × 25 cm. . . . . la pièce

Notre grand succès
TROUSSEAU 92 pièces — 378.-

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Dans quelques jours
Ouverture du cinéma A.B.C.
Faubourg du Lac 27
Spectacle tous les soirs à 20 h. 30
Prix des places : Fr. 2.20, 1.70, 1.20

A vendre calorifère
« Eskimo »
grandeur moyenne, état de neuf, avec tuyau. — Tél. 5 19 90.

A vendre un
tapis moquette
de coton, ayant peu servi, 200×300 cm. Prix : 65 francs. Tél. 8 14 18.

A vendre 5000 kg. de
FOIN
Roger Jeanneret, Montmollin. Tél. 8 12 04.

Si vous donnez un vêtement au nettoyage chimique
et que vous le recevez en retour avec des coutures ouvertes, des doublures décousues, des boutons qui manquent, des bas de manches et de pantalons en mauvais état, cela ne fait pas votre affaire

Vous préférez certainement
recevoir en retour un vêtement en parfait état « prêt à porter ».

Vos vêtements défraîchis seront de nouveau comme neufs !
si vous nous les apportez à nettoyer chimiquement, à teindre. Vous profitez en même temps de

Notre service de réparations
qui répare — nettoie — repasse — transforme — vérifie — stoppe — rafraîchit tous vos habits.

Une seule adresse :

Haesler
SERVICE-REPARATIONS
TERREAUX 7, 1er étage (ascenseur)
Dépôt-VAL-SERVICE
Lavage chimique et teinturerie ultra-moderne et utra-rapide

CHÂTENAY 1950
une réussite !

Belle occasion, à vendre
lit-couche
avec accoudoirs, dimensions 115 sur 185 cm., matelas bon crin animal. Prix avantageux. Téléphone 7 16 40 ou 7 17 88.

A vendre
« Topolino »
décapotable, modèle 1948, taxe et assurance 1951,
« Citroën »
1947, toit coulissant, à l'état de neuf. Garage de la Rotonde Tél. 5 31 87.

Fr. 20.- par mois
Fr. 10.- par quinzaine
Fr. 5.- par semaine
Vous pouvez obtenir le tapis qui vous convient le mieux.

SPICHIGER
LINOS - RIDEAUX
Spécialiste Neuchâtel
Tél. (038) 5 11 45
Tout pour un home confortable

Tous les lundis dès 10 h. 30
Boudin frais
BOUCHERIE
R. MARGOT

Deux superbes chiennes
de 3 mois ½, bonnes gardiennes, pure race, bas prix, une berger belge avec pedigree. Dressage complet. S'adresser à Mme Albert Locca, Colombier.

Les bons camemberts H. Maire, rue Fleury 16

« HERMÈS 2000 »
ou
« HERMÈS MÉDIA »
est demandée à acheter d'occasion. Offres à case postale 28421, Fleurier.

Atchoum ! Atchoum !
la qualité de notre rhum est irréprochable et vous pouvez l'obtenir en flacons de 1 et 2 dl environ, chopines, bouteilles et litres. C'est très pratique Magasins Meier S. A.

Pour vos **meubles de style**
ma superbe collection de
Tissus de France
est à votre disposition
Fred KUNZ AMEUBLEMENTS
COLOMBIER Château 4, tél. 6 33 15
Maison spécialisée
pour la restauration de meubles anciens

CUISINIÈRES

trois feux, un four
à GAZ, depuis **12.—** par mois
deux feux, un four
à BOIS, depuis **18.—** par mois
électrique, trois plaques, un four
depuis **20.—** par mois

J. GROUX appareils de cuisson
5 13 61 Agent « Le Rêve » Bassin 6

Un aperçu de nos
belles occasions
à des prix très intéressants
de Fr. 800.— à Fr. 9500.— et de 3 à 22 CV.

« MERCURY », 1949-1950, impeccable
« BUICK », 1947, radio, etc.
« DODGE », 1947, Fluid-drive
« FORD », 1947, deux portes
« FORD-FRANCE » 1947, 11 CV.
« MORRIS-SIX », 1949, intérieur cuir
« CITROËN », 1948, 15 CV.
« RENAULT », 1948, 6 CV.
« PLYMOUTH », 1933, 12 CV, porte arrière
« BUICK », 1933, soignée
« ADLER », 1935, cabriolet
« OPEL-KADETT », 1938, 6 CV
« LAND-ROVER », 1950, avec garantie
« CHEVROLET », 1934, camionnette
etc., etc., etc., etc., etc.

SAINT-BLAISE
GARAGE TERMINUS
GONRARD & ROCHAT
STATION SERVICE RAPIDE

Des prix... !

Chemises de nuit
pour dames en bel interlok coton, jolie façon **10.80**

Gilets pure laine
sans manches, plusieurs coloris **12.90**

Suze-Prêtre
NEUCHATEL

Pensionnat de jeunes filles « TANNECK »
GELTERKINDEN (Bâle-Campagne)
Etude approfondie des langues allemande, anglaise. Commerce. Piano. Sport. Climat fortifiant. Prix modérés. Etablissement reconnu par l'Etat.
Prospectus par M. et Mme LENK.

ATOUTS VW

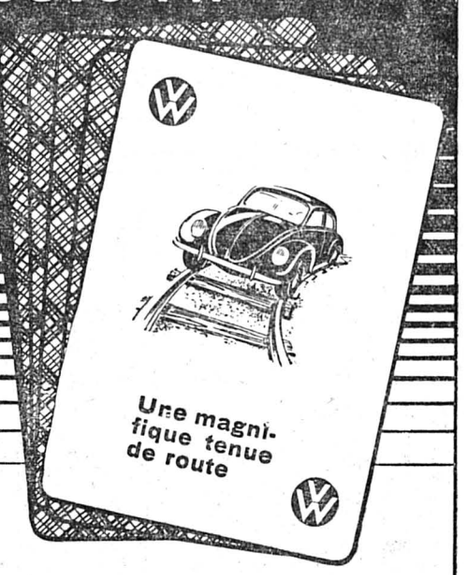

La tenue de route de la voiture VW est vraiment fantastique. Elle prend les virages avec une sûreté qui étonne même les conducteurs habitués aux voitures de sport. Cela tient, d'une part à la suspension indépendante des 4 roues par barres de torsion — une finesse particulière aux voitures chères ! — d'autre part à la répartition de son poids: 44 % à l'avant, 56 % à l'arrière, proportion qui chez les voitures de course s'est avérée idéale. Par ailleurs, son centre de gravité n'est pas déplacé, quel que soit le nombre des occupants de la voiture. C'est précisément par la tenue de route et par les détails techniques dont elle résulte que le conducteur de la VW réalise la patiente coopération de grands spécialistes de la construction automobile.

La VW cumule les avantages
4/5 places, 6 CV
Fr. 5350.—
chauffage et defroster compris, + ICHA

Distributeur :
GARAGE PATTHEY & FILS
Manège 1 NEUCHATEL Tél. 5 30 16

En bonne qualité :
Culottes
pour bébés
Toiles imperméables
pour lits et langes
Tout ce qu'il vous faut pour les **soins des malades et bébés**
Reber
SAINT-MAURICE 7
Timbres S.E.N.J. 5 %

Toutes vos conserves
de légumes à des prix avantageux, aux magasins Meier S. A.

L'odeur le prouve...
que c'est un saindoux pur porc du pays... il est « canon »... Magasins Meier S. A.

A REMETTRE
joli magasin de chaussures dans grande localité du canton de Neuchâtel, seul sur la place. Gros chiffre d'affaires. Pour traiter 30,000 à 35,000 fr. Adresser offres écrites à R. B. 472 au bureau de la Feuille d'avis.

2me conférence de Belles-Lettres
Mercredi 31 janvier à 20 h. 15
à l'Aula de l'université
Conférence de M. l'abbé MOREL
Introduction à la peinture d'aujourd'hui
Réduction pour étudiants et apprentis

Un des petits plaisirs de la vie...
prendre l'apéritif au
Café-Restaurant des Halles

AVIS DIVERS

Machines à coudre
réparations toutes marques. Adrien Clottu, Chavannes 3, tél 5 13 51

Peinture sur porcelaine
Cours pour enfants, le mercredi
Huit leçons, Fr. 20.—
Inscriptions : téléphoner au 8 18 03

ECOLES TAMÉ
Avec 170 francs par mois
vous apprendrez une langue en 2 mois et vous obtiendrez :
1° un diplôme de langues en 3 mois,
2° un diplôme de sténodactylographie en 3 mois,
3° un diplôme d'interprète en 4, 6, 9 mois,
4° un diplôme de correspondant en 4 mois,
5° un diplôme de secrétaire en 4 mois,
6° un diplôme de commerce en 6 mois,
7° la préparation aux (P.T.T., douanes, C.F.F.) en 4 mois.
PROSPECTUS GRATUITS
Ecoles Tamé Neuchâtel, Concert 6, tél. 5 18 89 Lucerne, Zurich, Bellinzone, etc.

ATTENTION !... actuellement
Je fais des **retournages,** à prix avantageux.
10.— de rabais sur un RETOURNAGE jusqu'au **28** février
Manteau d'hiver, mi-saison (65.—) **55.—** (homme et dame)
Complet (75.—) **65.—** Costume dame (69.—) **59.—**
Profitez... Ils vous seront rendus comme neufs par le tailleur de la **CLINIQUE D'HABITS**
Immeuble chaussures Royal (Neuchâtel) - Tél. 5 41 23
Profitez par la même occasion, d'apporter vos habits à remettre en état, soit: bas de pantalons, poches, doublage, retournage de col, bas de manches, stoppages, etc. et d'y faire un **nettoyage à sec** qui évite toutes réformes. Nettoyage chimique (dépôt).
POUR VÊTEMENTS NEUFS une magnifique collection de tissus en tous genres est à votre disposition. **Prix très intéressants.**
TRANSFORMATIONS et remise à votre taille d'un vêtement échu par héritage.
PITTELOUD, tailleur

COBEMA S.A. Neuchâtel
Temple-Neuf 4 - Téléphone 5 56 88
CONSTRUCTION
Villas et maisons locatives
Transformations - Réparations - Façades
DEVIS SANS ENGAGEMENT

PALMOLIVE SHAMPOO
sans alcali

Pour vos cheveux, les fortifie, les rend brillants et flous

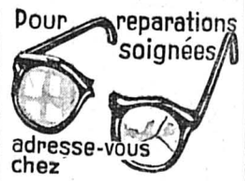

André PERRET
Opticien
Epancheurs 9
NEUCHATEL
Nouvelle organisation
Service rapide
Personnel expérimenté

Occasion unique
19 HP FORD
américaine, modèle 1950, encore sous garantie, non accidentée, à vendre. — Ecrire sous Z. A. 469 au bureau de la Feuille d'avis.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Parlant au congrès des jeunesses démocrates-chrétiennes

M. de Gasperi stigmatise l'attitude des «partisans de la paix»

Il condamne également le système d'éducation diabolique appliqué aux jeunes par le régime soviétique

ROME, 28 (A.F.P.). — « Le gouvernement italien fera tout son possible pour réaliser la paix, mais les Italiens doivent la mériter et pour la mériter, ils doivent être unis », a notamment déclaré M. Alcide de Gasperi, président du conseil, dans un discours prononcé dimanche à Rome, à l'occasion de la clôture du Congrès national des jeunesses démocrates-chrétiennes.

Après avoir souligné que la « seule guerre juste est celle qui consiste à se défendre contre l'agression », M. de Gasperi, prenant à partie les « partisans de la paix », a affirmé :

Vouloir empêcher le réarmement défensif de la nation, comme ils le désirent, c'est vouloir empêcher la reconstitution de l'armée italienne dans les limites imposées par le traité de paix.

Selon le président du conseil italien, « la conception de la guerre prêchée, aujourd'hui par les jeunes communistes, est une vieille conception dépassée par les événements et par les doctrines, une conception obligatoire qui ne permet cependant pas aux communistes de se qualifier de partisans de la paix dans un sens absolu ».

Un système d'éducation diabolique

Condamnant « le système d'éducation vraiment diabolique qui est appliqué aux jeunes par le régime soviétique », M. de Gasperi a parlé du patriotisme des démocrates-chrétiens italiens qui, a-t-il affirmé, « naît de l'amour, de la solidarité et de la fraternité considérés comme un devoir ». Au nom de ce patriotisme, il a invité les Italiens à faire un « examen de conscience » et s'est élevé avec énergie contre les individus « qui cachent les denrées essentielles et font monter les prix ».

Revenant aux « partisans de la paix », le président du conseil italien les a accusés d'être «les partisans de l'invasion, des partisans de la désagrégation, les ennemis de l'Italie démocratique et de son indépendance. »

Et M. de Gasperi a affirmé :

Nous tous désirons la paix et nos modestes mesures de défense elles-mêmes sont prises en faveur de la paix. Nous ne nous lasserons jamais de rechercher la paix, de respecter les pactes, de sauvegarder la discipline nationale et d'alimenter l'esprit de résistance des Italiens, dans le cas d'une attaque ennemie.

Sept victimes des avalanches dans le val Livigno

SAINT-MORITZ, 28 (A.T.S.) — C'est maintenant seulement que l'on a pu prendre connaissance de précisions au sujet des grosses avalanches qui se sont abattues sur la vallée italienne de Livigno. L'énorme avalanche qui s'est abattue dimanche déjà 21 janvier à 11 h. 30 a fait sept victimes. La masse de neige a atteint le hameau de San Rocco et a détruit quelques maisons. Les corps de sept habitantes ont été retirés des décombres. Deux femmes ont été blessées. De nombreuses têtes de bétail ont péri.

Les dommages sont évalués à près de 85 millions de lires. Plusieurs autres avalanches sont descendues en divers points de la vallée et ont causé d'importants dommages aux maisons.

Les Chinois retireraient leurs troupes du Tibet

En revanche, le gouvernement de Pékin voudrait s'occuper des problèmes de défense et des affaires étrangères de ce pays

LA NOUVELLE-DELHI, 28 (A.F.P.). — On confirme officieusement à la Nouvelle-Delhi des informations en provenance de Kalompong, ville indienne de la frontière tibétaine, selon lesquelles le gouvernement chinois aurait retiré presque toutes ses troupes du Tibet, dans un geste de bonne volonté, en assurant les gouvernements indien et tibétain de son désir de régler pacifiquement le problème tibétain par des négociations.

Le gouvernement chinois aurait assuré au dalaï-lama — qui séjourne actuellement à Yatung, ville frontalière proche de l'Inde — qu'aucune garnison de troupes chinoises ne serait stationnée à Lhassa et que son gouvernement jouirait de l'autonomie la plus complète, en ce qui concerne l'administration intérieure du pays. Il lui aurait demandé de rentrer dans sa capitale.

D'autre part, le gouvernement de Pékin aurait fait savoir au gouvernement tibétain qu'il insiste notamment pour s'occuper des problèmes de défense et des affaires étrangères du Tibet.

Les milieux officieux de la Nouvelle-Delhi voient dans cette attitude l'intérêt que le gouvernement de Pékin a finalement porté aux différentes notes « amicales » que le gouvernement de l'Inde lui avait envoyées au sujet de la question tibétaine.

Bien que les milieux officiels, à la Nouvelle-Delhi, hésitent à confirmer catégoriquement ces rapports, le geste chinois a considérablement augmenté l'optimisme de ces milieux, en ce sens que cette attitude pourrait renforcer les arguments de l'Inde, affirmant les intentions pacifiques de la Chine, en particulier pour le règlement du problème coréen.

Les Chinois se tiendraient sur la défensive en Corée

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

QUELQUE PART EN CORÉE, 28 (A.F.P.) — Les soldats chinois auraient reçu l'ordre de se tenir sur la défensive, à en croire certains prisonniers pris par les Turcs sur le front ouest.

Ces hommes ont ajouté que leurs officiers supérieurs avaient été appelés à Moukden pour une conférence et que les troupes chinoises se rassemblaient actuellement près de Séoul.

Ils paraissaient mal nourris et portaient des chaussures genre tennis. Ils ont déclaré qu'ils n'avaient pas grand-chose à manger et manquaient de munitions, celles-ci leur parvenant difficilement.

Les troupes turques engagées dans l'« offensive limitée » du front de l'ouest ont tué, en trois jours, environ 500 Chinois et en ont capturé autant. Ils n'ont, de leur côté, que 4 morts et quelques blessés à déplorer.

Mac Arthur fait une brève visite sur le front...

TOKIO, 28 (Reuter). — Le général Mac Arthur s'est rendu dimanche à Suwon par la voie des airs pour y visiter la ligne du front tenue par les troupes de l'O.N.U. et qui, dans cette région ne passe qu'à 15 kilomètres au sud de la capitale sud-coréenne, Séoul qu'occupent les troupes communistes. Suwon est à 27 kilomètres au sud de Séoul. Les éléments avancés des forces de l'O.N.U. ont poursuivi dimanche leur avance sur la route Suwon-Séoul et se sont heurtés à une résistance croissante de l'ennemi qui occupe des positions sur les collines.

Le général Ridway, commandant de la 8me armée a annoncé au général Mac Arthur que les troupes de terre et de l'air de l'O.N.U. sur le front de la 8me armée ont causé aux communistes chinois depuis le commencement de l'année des pertes évaluées à 40,000 tués et 120,000 blessés.

... puis rentre à Tokio

TOKIO, 29 (Reuter). — Le général Mac Arthur qui était accompagné, au cours de sa tournée d'inspection sur le front de la 8me armée, du lieutenant général Stratemeyer, commandant de la flotte aérienne d'Extrême-Orient, est rentré dimanche après-midi à Tokio.

Des avions-cargos américains à Suwon

QUELQUE PART EN CORÉE, 28 (A.F.P.) — Des avions-cargos américains ont atterri, dimanche, sur l'aérodrome de Suwon, reconquis par les troupes des Nations Unies. Ils étaient chargés de munitions, de vivres et d'équipement.

Au secours d'un pilote britannique

TOKIO, 29 (Reuter). — Dimanche, un hélicoptère américain a atterri au nord de Séoul, c'est-à-dire dans une région occupée par les communistes. Il a réussi à prendre à bord un pilote britannique blessé dont l'avion avait dû faire un atterrissage de fortune. Des appareils de l'O.N.U. avaient alors lancé des bombes autour de l'endroit où se trouvait le pilote blessé, empêchant ainsi les communistes d'approcher.

Le sauvetage du pilote britannique a pu s'effectuer sans que les communistes aient pu intervenir. Le nombre des pilotes alliés sauvés de cette manière au cours des quatre derniers jours s'élève ainsi à six.

Les ailes brisées

Chute d'un avion de la ligne Paris-Rome

Treize tués et quatre blessés

ROME, 28 (A.F.P.). — Un quadrimoteur « Savoia Marchetti », de la compagnie italienne « Alitalia », venant de Paris, a dû faire un atterrissage forcé aux environs de Civitavecchia, près d'une voie ferrée.

L'avion avait à bord douze passagers : huit Britanniques, trois Américains et un Yougoslave, et cinq membres d'équipage.

Treize personnes (neuf passagers et quatre membres de l'équipage) ont trouvé la mort dans cet accident.

Un passager anglais, deux américains et le steward italien sont blessés.

Pour des raisons non encore établies, dix minutes avant l'heure prévue pour l'arrivée à Ciampino (aéroport de Rome), le dernier message donnant la position de l'appareil avait été reçu par la tour de contrôle de l'aéroport.

On suppose que l'accident a été causé par la foudre, les conditions atmosphériques étant particulièrement mauvaises.

A la suite de cet accident, le trafic ferroviaire entre Tarquinia et Civitavecchia a dû être momentanément interrompu.

Des faits révélateurs

La bolchévisation de la zone russe en Allemagne

BONN, 28 (D.P.A.). — Le ministère pour l'ensemble des questions allemandes a publié une brochure ayant pour titre le « flot rouge » et donnant des indications et des chiffres sur la bolchévisation de la zone soviétique d'Allemagne.

La brochure constate que cette bolchévisation des Allemands commence déjà à l'école. Le programme des 5me à 8mes années scolaires prévoit que sur les 30 heures hebdomadaires, cinq sont consacrées au russe, quatre à l'allemand ,deux aux « questions actuelles » c'est-à-dire à la politique et deux à un enseignement de l'histoire tendancieuse.

Soixante pour cent du corps enseignant n'a reçu qu'une formation urgente, irrégulière et présentant des lacunes. Sur les maîtres, 47 % sont membres du parti socialiste-communiste, 21 % adhèrent aux partis bourgeois. Dans les universités, sur 2100 membres du corps enseignant, 1300 seulement sont professeurs, lecteurs, assistant principal ou assistants.

Les modifications qui se sont produites dans le barreau du pays de Brandenbourg est un indice de la façon dont on s'éloigne d'une justice objective en zone soviétique. A la date du 1er janvier 1950, sur 220 juges, avocats ou procureurs, 56 seulement avaient fait des études complètes de droit. Le 10 octobre, il n'y en avait plus que 24, les autres ayant été suspendus ou ayant fui. Le parquet du secteur soviétique de Berlin compte 82 % de « procureurs populaires » et 18 % de juristes.

Réfugiés et expropriés constituent un bloc en Allemagne occidentale

BONN, 29 (D.P.A.). — Le bloc des réfugiés et expropriés (B.H.E. — Block der Heimatvertirebenen une Entrechteten), surnommé le « cinquième Etat » de la République fédérale allemande, s'est constitué dimanche à Bonn. Cette décision a été prise par les représentants des neuf associations du B.H.E., au cours d'un congrès, et qui ont déclaré qu'à l'avenir, les organisations de réfugiés en Allemagne joueront leur rôle dans la politique intérieure du pays.

M. Waldemar Kraft, vice-président du Schleswig-Holstein et chef du B.H.E. de ce pays, a été nommé premier président de l'organisation fédérale des réfugiés.

Le nouveau comité de l'organisation fédérale des réfugiés a voté une résolution repoussant énergiquement, comme insuffisant, le projet gouvernemental d'un impôt sur la fortune en faveur des réfugiés.

LE VOLCAN LAMINGTON EN ÉRUPTION

PORT-MORESBY, 28 (A.F.P.). — Le volcan du Mont Lamington, en Nouvelle-Guinée, est entré de nouveau en éruption la nuit de samedi à dimanche.

Cette éruption, moins forte que les précédentes, a été précédée de grondements et de la projection de colonnes de fumée, hautes de 900 mètres environ.

Une zone de 16 milles carrés a été complètement évacuée. On ne signale pas de victimes.

Manifestation à Berlin-ouest contre la tyrannie communiste

BERLIN, 28 (A.F.P.). — Plus de quatre mille personnes ont manifesté dimanche matin dans le secteur britannique de Berlin en faveur de Hermann-Josef Flade, un jeune homme de 18 ans, condamné à mort en Saxe sous inculpation de propagande subversive et de tentative d'assassinat d'un policier populaire.

En présence du bourgmestre Reuter qui assistait à cette réunion de protestation, M. Scharkowski, président des syndicats de Berlin, a prononcé une allocution dans laquelle il a déclaré notamment : « Flade n'est pas un criminel, c'est un martyr de la liberté. C'est la maladie des dictateurs de sembler toujours aveugles. Si tous les syndicats de l'Allemagne occidentale demandent justice pour Flade, celui-ci sera sauvé.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

EN FRANCE, on annonce que le paquebot anglais « Castel-Dore », qui était en perdition, a coulé au large de La Rochelle. L'équipage a pu être sauvé.

D'autre part, un pétrolier panamien a lancé également des signaux de détresse. Le bâtiment est coupé en deux. Dix sept hommes de l'équipage ont déjà été sauvés.

Un bateau en perdition se trouve au large des côtes d'Espagne où sévit une violente tempête.

EN ITALIE, d'importants dépôts d'armes ont été découverts dans le voisinage de Florence et d'Udine.

Afin de donner l'exemple

Le shah de Perse vend aux paysans les terres de la couronne

TÉHÉRAN, 28 (Reuter). — Le shah de Perse a annoncé samedi qu'il a décidé de mettre en vente aux paysans toutes les terres de la couronne qu'il a héritées.

Les milieux progressistes persans et les diplomates occidentaux y voient une des décisions les plus heureuses et les plus importantes du souverain depuis son accession au trône. Le shah, disent-ils, a montré beaucoup de courage car il s'est opposé aux intérêts des grands propriétaires fonciers qui dominent le parlement.

Les milieux politiques sont d'avis que le shah a voulu donner un exemple aux grands propriétaires fonciers et l'on s'attend à la présentation d'un projet de réforme agraire par le premier ministre Ali Razmara qui vient d'obtenir à la Chambre des députés un vote de confiance à une immense majorité. Pour les grands propriétaires fonciers, les conséquences de la décision du souverain dépassent les prévisions. La majorité des Persans ont l'impression que l'histoire de leur pays entre dans une nouvelle ère et que la popularité et le prestige du roi se sont considérablement accrus.

Démission de deux députés communistes italiens

ROME, 28 (A.F.P.) — Toute la presse romaine consacre de longues colonnes à la démission du parti communiste italien des deux députés MM. Aldo Cucchi et Valdo Magnani.

« Les deux députés ont choisi la patrie » écrit l'organe démocrate-chrétien « Il Popolo » qui ajoute : « Ils n'ont plus accepté de militer au service d'un impérialisme étranger » dit le « Messagero ». Il se demande dans quelle situation sera maintenant M. Togliatti à qui les grands chefs du communisme soviétique demanderont indubitablement des explications sur ce point. »

Le « Tempo » déclare que « la démission constitue un épisode sensationnel de la sourde crise qui se manifeste depuis longtemps au sein du parti communiste et qui s'est accentuée à mesure que s'affirmait l'asservissement total de la direction du parti aux intérêts du régime soviétique ».

Les deux députés communistes qui viennent de démissionner du parti sont MM. Aldo Cucchini, de Bologne, et Valdo Magnani, de Reggio, en Emilie.

Le premier exerce la profession de médecin et est âgé de 40 ans, l'autre est un économiste, âgé de 39 ans.

Les obsèques au Tyrol des victimes des avalanches

INNSBRUCK, 29 (Reuter). — Pour la première fois depuis plusieurs jours, les cloches des églises de toutes les villes et tous les villages du Tyrol ont sonné dimanche en l'honneur des victimes des avalanches. La semaine dernière, on avait renoncé à faire entendre les cloches de crainte que les vibrations puissent déclencher de nouvelles masses de neige.

Toutes les églises étaient combles et dans tous les centres touristiques, des milliers d'hôtes étrangers ont assisté aux services divins qui se sont déroulés à la mémoire des victimes des avalanches.

Dans l'église paroissiale d'Innsbruck, Mgr Rusch a célébré un « Requiem », auquel assistaient notamment le ministre autrichien de la justice, M. Tschadek, et tous les membres du gouvernement du Tyrol.

EN GRANDE-BRETAGNE, M. Morrisson, vice-premier ministre s'est prononcé catégoriquement dimanche soir contre la constitution d'un gouvernement de coalition. Il a ensuite annoncé que les Britanniques doivent se faire à l'idée de nouveaux sacrifices, rendant le Kremlin responsable de cet état de chose.

EN GRÈCE, cinquante personnes soupçonnées d'avoir participé à un complot communiste ont été arrêtées à Athènes.

AU PAKISTAN, la Chine communiste sera représentée à Karachi à partir du mois de février.

EN INDOCHINE, deux compagnies rebelles ont été entièrement exterminées par trois compagnies de la Légion étrangère, à 25 km. au nord de Saïgon.

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, bonjour matinal de Francis Gaudard. 7.15, inform. 7.20, rythmes du matin. 11 h., pages lyriques de Richard Strauss. 11.35, Trois morceaux de Strawinsky. 11.45, refrains et chansons modernes. 12.15, préludes de Rachmaninov. 12.25, petit concert style 1900. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, The Harmonic Orchestra. 13.15, André Lévy, violoncelliste et Jacqueline Weill, pianiste. 13.40, œuvres de Haendel. 16.29, signal horaire. 16.30, musique de chambre et musique symphonique. 17.30, la rencontre des isolés : La chartreuse de Parme, de Stendhal. 18 h., ballades genevoises. 18.30, souvenirs de voyage, par René Gouzy. 18.40, Une ouverture de Lortzing. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.13, l'heure exacte et le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, destin du monde. 19.35, le jeu du disque. 19.55, mélodies de l'Amérique du sud. 20.15, énigmes et aventures: Du sang à la une, par J. Reymond. 21.15, de la scène au micro. 22 h., Le laboratoire sonore. 22.20, les travaux de l'O.N.U. 22.30, inform. 22.35, pour les amateurs de jazz hot.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.15, les belles voix de l'opéra. 12.30, inform. 12.40, conc. varié. 13.35, chants et mélodies soleuroises. 14 h., pour Madame. 16 h., histoires munichoises. 16.30, de Sottens : émission commune. 17.30, à l'hôpital du Dr A. Schweizer : Une histoire de chimpanzé. 18.30, C. Dumont et son orchestre. 19 h., Vie et œuvre de Strawinsky. 19.30, inform. 20.05, disque préféré de l'auditeur. 21 h., Né pour être Roi, par Dorothy-L. Sayers. 22.05, pour les Suisses à l'étranger. 22.15, Piano par Marie Bergmann. 22.50, chants de Schubert.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Rex : 20 h. 30. Remorques.
Studio : 20 h. 30. Nous irons à Paris.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30. Les amours de Carmen.
Palace : 20 h. 30. Miquette et sa mère.
Théâtre : 20 h. 30. Hors du jeu.

VIVEZ JEUNE, VIVEZ LONGTEMPS

Votre nourriture quotidienne comporte-t-elle bien ces 5 aliments merveilleux, ces aliments qui conservent la jeunesse et font vivre plus longtemps, d'après ce spécialiste célèbre ? Lisez dans *Sélection* de Février un condensé de son livre qui remporte actuellement un succès considérable en Suisse. Vous saurez quelle nourriture vous devez prendre pour bien vous porter, pour garder votre vitalité et une silhouette élégante (même à 80 ans). Vous connaîtrez le seul exercice physique qu'il recommande: il est à la portée de tout le monde. Achetez dès aujourd'hui votre *Sélection* de Février.

De Carnaval à Topaze

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Quel homme étonnant et multiple, au demeurant ! Auteur dramatique, producteur de films, académicien par surcroît, il a trouvé moyen d'être au surplus consul du Portugal à Monaco, dignité bien faite pour accroître le prestige d'un écrivain lu et expliqué à l'Université de Columbia (U.S.A.) au même titre que les classiques français. Sorcier, sourcier. Eh bien oui ! Aussi facilement qu'il fait naître le rire sur les lèvres et l'attendrissement dans le cœur de ses spectateurs, Marcel Pagnol fait surgir une source dans un terrain inculte. Grâce à lui, la commune de la Gaude où il s'est établi ne manquera plus d'eau dans les pires sécheresses.

Est-ce tout ? Que non point. Sourcier avisé, Marcel Pagnol fait également preuve d'une science consommée dans l'art de la meunerie. Voici que de l'adaptation de « Topaze » au cinéma, il a tiré une troisième « mouture », dont les habitués du cinéma des Beaux-Arts à Monte-Carlo vont avoir la primeur. Comme les places de cette « première mondiale » sont à mille francs et que Fernandel paraîtra en chair et en os sur la scène, on peut prévoir que la salle sera archi-comble. Car, cette fois, c'est Fernandel qui incarnera Topaze. Fera-t-il mieux que Lefaur, Victor Boucher, Jacques Baumer, Harry Baur et Jouvet ? On peut penser en tout cas qu'il donnera à la figure du pion miteux qui a assuré la célébrité de cette pièce française une expression bien personnelle. Et s'il est assez adroit pour renouveler entièrement le rôle, ce sera tant mieux pour tout le monde, car, comme Pagnol et Fernandel sont les meilleurs amis du monde, on peut être assuré que l'auteur ne sera pas trahi par son interprète, pas plus que celui-ci ne l'accusera de lui avoir confié un rôle en dessous de son génie.

Yves ERNANT.

STUDIO

Tout a une fin... même

Nous irons à Paris

4 derniers jours

Au Ciné Journal suisse
Edition spéciale
La tragédie de l'Alpe

Location ouverte tous les jours dès 14 h. - Tél. 5 30 00

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Nouvelles critiques de M. Cenerazzo contre l'importation en Amérique des montres suisses

WASHINGTON, 27 (A.F.P.). — La commission financière de la Chambre, qui étudie un projet de loi visant à proroger de trois ans la validité du programme d'accord commerciaux à base de réciprocité, a entendu, jeudi dernier, la déposition de M. Walter Cenerazzo, président du syndicat des ouvriers de l'industrie horlogère.

Ce dernier a fait remarquer qu'aux Etats-Unis, les industries qui se font concurrence doivent résoudre à peu près les mêmes problèmes de main-d'œuvre, de matières premières, de transport et de fiscalité, tandis que, dans l'ensemble de l'économie mondiale, les facteurs qui constituent la concurrence ne sont pas les mêmes.

M. Cenerazzo a fait ensuite un exposé détaillé sur le taux comparé des salaires des ouvriers suisses et américains de l'industrie horlogère, pour démonter que les mouvements de montres suisses peuvent être fabriqués, transportés et vendus à un prix inférieur au prix de revient de l'industrie américaine, et cela, a-t-il souligné, en dépit des tarifs douaniers. D'après M. Cenerazzo, les fabricants américains ont été chassés du marché des montres à bas prix par les montres suisses, ce qui provoque du chômage parmi les ouvriers horlogers.

Le point de vue suisse

M. Cenerazzo semble avoir déjà oublié les leçons de saine économie qu'il a reçues et acceptées lors de son voyage en Suisse en 1949, font remarquer, à ce sujet les milieux intéressés suisses.

Il a pu constater alors que la Suisse importait des Etats-Unis bien des produits similaires à ceux fabriqués en Suisse, mais meilleur marché. C'est qu'ici, l'intérêt du consommateur est primordial. N'en serait-il pas de même aux Etats-Unis ?

Il a oublié volontairement que les droits de douane perçus actuellement à l'importation des produits horlogers suisses aux Etats-Unis constituent une forte protection, inconnue en Suisse. Alors que pour les mouvements d'horlogerie les droits de douane représentent des moyennes, selon les catégories de 33,3 à 58,1%, pour les mouvements bon marché ils peuvent même dépasser 100% de leur valeur.

Par ailleurs, M. Cenerazzo serait bien embarrassé de fournir des preuves valables à l'appui de sa dernière affirmation qu'il y a du chômage parmi les ouvriers horlogers américains.

Si vous voulez ne plus tousser...

Pour combattre cette toux saccadée, qui racle votre poitrine et vous empêche de dormir, il y a un moyen simple: prenez du Sirop des Vosges Cazé. Ce puissant remède décongestionne les muqueuses, décolle les crachats, expulse des bronches les mucosités qui les engorgent. C'est un bon sirop, connu et employé depuis trente ans dans les familles, pour soulager les rhumes négligés, bronchite, catarrhe, asthme, emphysème. Essayez-le aujourd'hui même. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Contre les refroidissements

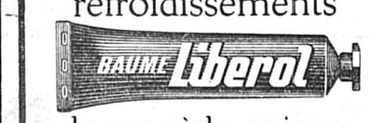

le remède suisse éprouvé

THÉATRE

Ce soir, 20 h. 30, DERNIÈRE

HORS DU JEU

avec JAMES MASON

Un des films les plus marquants de l'histoire du cinéma.

Ce soir, version FRANÇAISE

Les sports

SKI

Le Norvégien Eriksen remporte le trophée des quatre pistes à Villars

Descente piste Derby

Juniors : 1. René Rasetti, Villars, 1' 47"2.
Elite : 1. Sten Eriksen, Norvège, 1' 27"4 ; 2. Guy de Huertas, France, 1' 29" ; 3. Sverre Johanessen, Norvège, 1' 30"2 ; 4. André Simond, France, 1' 30"4 ; 5. Firmin Mathys, France, 1' 32" ; 6. René Rey, Suisse, 1' 33 ; 7. Gérard Pasquier, France, 1' 33"1 ; 8. Fernand Grosjean, Suisse, 1' 33"2.
Dames : 1. Olivia Ausoni, 1' 52"4.

Slalom géant

Elite : 1. Guy de Huertas, France, 2' 04"4; 2. Hjelnes, Norvège, 2' 05"7 ; 3. Fernand Grosjean, Suisse, 2' 06"4 ; 4. Steven Eriksen, Norvège, 2' 07"8 ; 5. François Baud, France, 2' 08"1 ; 6. René Rey, Suisse, 2' 09"5 ; 7. André Bonvin, Suisse, 2' 10"5.
Seniors : 1. Chs de Siebenthal, Vevey, 2' 33"6.
Juniors : 1. René Rasetti, Villars, 1' 35"4.
Dames : 1. Evi Lanig, Allemagne, 1' 50"6; 2. Olivia Ausoni, Suisse, 1' 52".

Descente piste des Bouquetins

Juniors : 1. René Rasetti, Villars, 1' 56"4.
Dames : 1. Olivia Ausoni, Villars, 2' 12".
Elite : 1. Fernand Grosjean, Genève, et François Baud, France, 2' 16"2 ; 3. Hjeltnes, Norvège, 2' 16"4 ; 4. Guy de Huertas, France, 2' 19"2 ; 5. Sten Eriksen, Norvège, 2' 20".
Seniors : 1. Charles de Siebenthal, Vevey, 2' 35"4.

Combiné

Juniors : 1. René Rasetti, Villars, 2,05.
Seniors : 1. F. Barbey, Villars, 23,41.
Elite : 1. Sten Eriksen, Norvège, 4,20 ; 2. René Rey, Crans, 12,64 ; 3. Fernand Grosjean, Genève, 12,95.
Dames : Olivia Ausoni, Villars 1,46.

PATINAGE ARTISTIQUE

Une victoire neuchâteloise aux championnats suisses

Cette compétition qui s'est déroulée dimanche à Kloster a donné les résultats suivants :

Dames : 1. Mlle Yolande Jobin, Neuchâtel, championne suisse ; 2. Suzy Wirz, Berne ; 3. Ghislaine Kopf, Lausanne.

Messieurs : 1. François Pache, Lausanne; 2. Fritz Loosli, Berne ; 3. Roland Schenkel, Lausanne.

Couples : 1. Eliane Steinemann-André Calame, Lausanne ; 2. Silvia et Michel Grandjean, Neuchâtel ; 3. M. et Mme Brown-Rowida, Lausanne.

AVIS TARDIFS

TROUVÉ CHIENNE BERGER ALLEMAND noire. — S'adresser à M. Cuche, Vilars.

Lundi 29 janvier, à 20 h. 15
Grande salle des Conférences
Soirée réservée aux étudiants
Présentation du film « Dieu de la Création »
et allocutions d'étudiants de diverses universités suisses
Groupes bibliques universitaires.

Nouvelles sportives

En football, les surprises n'ont pas manqué dimanche

En coupe: Bellinzone élimine Grasshoppers
En championnat: sévère défaite de Chiasso

Ligue nationale A

Bâle - Granges 0-2
Locarno - Chiasso 3-0
Servette - Bienne 1-0

	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS p.	c.	Pts
Lausanne	12	7	1	4	24	14	15
Zurich	12	7	1	4	33	27	15
Bienne	13	6	3	4	22	19	15
Granges	13	6	3	4	17	14	15
Chiasso	11	5	4	2	23	18	14
Young Boys	13	6	2	5	26	26	14
Bâle	12	5	3	4	23	18	13
Servette	12	5	3	4	17	16	13
Ch.-de-Fonds	12	4	4	4	26	22	12
Young Fell.	12	4	3	5	25	26	11
Lugano	12	4	3	5	12	21	11
Locarno	13	3	3	7	21	21	9
Bellinzone	12	2	4	6	13	24	8
Cantonal	11	—	5	6	12	28	5

Grasshoppers était hier opposé à Bellinzone. Les Sauterelles, lors de précédents matches de coupe, avaient battu de solides équipes de ligues nationales.

Aussi pensait-on généralement que Bellinzone succomberait devant Grasshoppers. Ce fut le contraire qui se produisit avec un avantage assez net pour les Tessinois.

Derby tessinois à Locarno, où les locaux recevaient Chiasso.

Entre Chiasso, prétendant au titre et Locarno candidat à la relégation, il semblait que le premier club cité devait l'emporter.

Eh ! bien non. Locarno ne s'est pas contenté de gagné, il a infligé une sévère défaite à Chiasso.

Si ce résultat fait l'affaire du Lausanne, il est défavorable pour Cantonal.

La défaite de Bienne à Genève, voilà encore un résultat qui profite à Lausanne.

Ligue nationale B

	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS p.	c.	Pts
Grasshoppers	13	12	—	1	56	12	24
Berne	13	6	5	2	26	18	17
Winterthour	13	6	4	3	19	11	16
Urania	11	5	3	3	17	14	13
Etoile	12	6	1	5	24	26	13
Aarau	13	6	1	6	24	24	13
Saint-Gall	12	6	—	6	21	18	12
Lucerne	13	5	2	6	19	23	12
Nordstern	13	5	2	6	20	28	12
Fribourg	13	4	3	6	21	23	11
Mendrisio	13	4	3	6	19	27	11
Moutier	13	4	2	7	21	36	10
Concordia	13	3	2	8	23	38	8
Zoug	13	2	2	9	13	35	6

En ligue nationale B, un seul match était inscrit au calendrier : Concordia-Fribourg qui vit la victoire des locaux par 2 buts à 0.

Résultats du Sport-Toto

1 1 1 x 2 1 2 1 2 1 1 1

En hockey sur glace, trois des prétendants au titre sont connus : Arosa, Zurich et Lausanne

Vu les résultats enregistrés jusqu'à hier, la situation dans le groupe II est éclaircie : Arosa et Lausanne disputeront le tour final dans le groupe de tête.

Dans le groupe I, seul Zurich s'est qualifié. Berne, Bâle et Davos ont encore des chances d'accéder au groupe de tête.

A moins de surprises considérables, la lutte pour le titre nous semble d'ores et déjà circonscrite entre Arosa, Zurich et Lausanne.

Si nous citons Arosa en tête, c'est que ce club part favori. Malgré notre désir de voir un club romand gagner le titre de champion suisse, nous ne pensons pas que Lausanne puisse faire mieux que de prendre la seconde place. Et encore faudra-t-il battre Zurich, ce qui n'ira pas tout seul.

Nous avons vu samedi Zurich face à Berne remporter une indiscutable victoire grâce à un excellent travail d'équipe. Nous avons pu admirer Bänninger dont la nonchalance cache une promptitude de réflexe étonnante. Heini Lohrer, les frères Bieler et Rossi sont de redoutables adversaires.

Hier à Monruz devant 2700 spectateurs

Très honorable défaite de Young Sprinters face à Arosa

Arosa qui, sur sa patinoire, n'avait fait qu'une bouchée du Young Sprinters, pensait rééditer hier ses exploits avec la même facilité.

Les Grisons durent quelque peu déchanter, car les Neuchâtelois n'étaient pas disposés à faire des cadeaux. Tous les joueurs neuchâtelois firent preuve d'un acharnement d'autant plus méritoire qu'une détaite d'Arosa était impensable.

Young Sprinters, par Aubry, ouvrit le score à la 4me minute. Trois minutes plus tard, Suchoparek portait la marque à 2 à 0. Malgré leur domination presque constante, les Grisons durent attendre près d'un quart d'heure pour trouver le chemin des buts de Beyeler. Mais une minute plus tard Blank marquait le 3me but pour Young Sprinters.

Arosa remonta le score à 3 à 3 à la fin du premier tiers-temps.

La physionomie du 2me tiers fut tout autre. Les Neuchâtelois, mis en confiance, se livrèrent à un jeu plus ouvert. Ce qui devait arriver arriva. Grâce à l'extraordinaire vélocité de Trepp, l'équipe d'Arosa réussit en 12 minutes à envoyer cinq fois le puck au fond des filets de Beyeler. Young Sprinters referma le jeu et, malgré leur supériorité technique, les Grisons ne réussirent plus rien jusqu'à la fin du second tiers, alors qu'une belle combinaison des locaux permettait à Aubry de marquer le 4me but pour Young Sprinters.

Les dix premières minutes du dernier tiers furent marqués par une farouche résistance des locaux qui brisèrent, à une exception près, tous les assauts des visiteurs.

La seconde partie du dernier tiers vit à nouveau les Neuchâtelois à l'attaque, mais sans résultat. Par contre, les Grisons réussirent encore trois buts, portant le résultat final à 12 à 4.

L'on peut se déclarer satisfait de ce score qui permet d'espérer encore que Young Sprinters n'aura pas à disputer le match de relégation.

Depuis dimanche passé, la mauvaise passe du Young Sprinters semble terminée.

Hier, l'on nota une nouvelle cohésion dans les rangs de l'équipe neuchâteloise qui fournit un bon travail collectif. La tactique défensive, adoptée à juste titre, ne permet pas de se faire une idée décisive du compartiment offensif, mais l'on peut déceler des progrès. C'est heureux, car dans le tour final, Young Sprinters ne pourra se contenter de se défendre farouchement, il faudra encore marquer des buts.

La défense a travaillé hier avec ardeur. La tâche des arrières neuchâtelois fut loin d'être facile. Le marquage d'un Trepp se révèle très ardu.

Si la chance avait été avec les Neuchâtelois, l'écart du score aurait été moins grand.

Arosa fut techniquement supérieur tout au long de la partie et a mérité sa victoire. Trepp fut de loin le meilleur joueur sur la patinoire. Les frères Poltera sont également d'excellents joueurs qui sortent du lot.

Comme nous l'avons déjà relevé dans d'autres disciplines, les meilleurs ne sont pas toujours les plus sportifs. Ils ont l'épiderme par trop chatouilleux et leur fatuité est déplaisante.

Un mot au sujet de l'arbitrage qui, hier, fut bon dans l'ensemble. Les arbitres, et pas seulement ceux qui officièrent dimanche, ont la fâcheuse tendance de prendre des libertés avec le règlement, et cela en faveur des membres de l'équipe nationale. Cette attitude est fausse à deux points de vue :

1) le règlement est le même pour tous les joueurs ;

2) les membres de notre équipe nationale ne jouiront pas d'un traitement de faveur lors des championnats du monde ; il convient donc de les habituer à se soumettre au règlement, sans qu'ils insultent l'arbitre, et à encaisser, comme tout le monde, les coups durs autorisés.

Le match Young Sprinters-Arosa fut suivi d'une rencontre entre les minimes neuchâtelois et ceux de Lausanne. La victoire est revenue aux locaux par 8 buts à 1.

C. C.

Grasshoppers - Lausanne : 3-9 (1-1) (1-2) (1-6)

Par temps plutôt maussade et devant environ 3000 spectateurs, le club des Grasshoppers recevait hier sur la patinoire du Dolder le H.-C. Lausanne, par lequel il venait d'être battu à Montchoisi jeudi dernier. L'équipe zuricoise forme en effet avec les Young Sprinters la queue du classement du groupe A en ligue nationale, et tenait par tous les moyens à tenir tête aux Lausannois.

Premier tiers. — Lausanne remplace Hans Cattini, qui vient d'être opéré à la main droite, par Pochon; Zabrodsky refait son apparition dans l'équipe tout en restant handicapé par son pied blessé. A la première minute déjà, Schubiger marque pour ses couleurs sur faute de Zabrodsky devenu lent à la suite de sa blessure. Le jeu est décousu et l'on sent l'absence chez Lausanne du pilier et constructeur qu'est leur capitaine H. Cattini. Favre égalise à la 9me minute alors que Welker était sorti de son but. Ci : 1 à 1.

Deuxième tiers. — Dès le début du second tiers Grasshoppers donne à fond, mais Beltrami parvient à donner l'avantage aux Lausannois par un splendide tir direct. Les exclusions du côté lausannois se multiplient et le jeu devient dur. Le remplaçant Pochon marque à son tour à la suite d'une mêlée devant la cage défendue par Welker. Lausanne joue à quatre contre six et Keller en profite pour réduire le score à 2-3.

Troisième tiers. — Le troisième tiers nous réservera-t-il une surprise ? Non, Lausanne nous sert un splendide effort et leur finish habituel est remarquable. Ils ont repris confiance et c'est tout d'abord Zabrodsky qui augmente à 4-2, puis Schlaepfer en magnifique solo à 5-2 et finalement Favre à la suite d'une mêlée à 6-2. Lausanne déchaîné marque ensuite par Minder, sur passe de Tinembart, à la 11me minute. Ci : 7-2. L'ancien international Boller, qui a cependant bien perdu, réduit le score par une belle action personnelle. Ci : 7-3. Caseel en un tir direct bat Welker, malchanceux dans ce dernier tiers, puis Schlaepfer donne la victoire finale à son club en marquant deux beaux buts. Ci : 9-3 en faveur du H.-C. Lausanne qui a su pendant ce derniers tiers tirer profit d'une nervosité de la part des Zuricois et qui a compensé son manque de confiance dans les premiers deux tiers par un splendide finish.

Grasshoppers s'est bien défendu au commencement et ses meilleurs hommes ont été Schubiger, Frei, Keller et Hofer tandis que chez Lausanne Aver, Tinembart, Schlaepfer ont été en particulier les artisans de leur victoire.

J. J. R.

H. C. la Chaux-de-Fonds bat H. C. Viège 7-0

Nous avons admiré dimanche après-midi un gardien de toute grande classe ; voulez-vous retenir son nom ? Epelez-le alors avec nous : Be-rel-li ! Ce jeune homme s'est opposé avec succès à des dizaines d'attaques chaux-de-fonnières, trouvant le puck dans des mêlées inextricables, le repoussant parfois trois ou quatre fois de suite sur des tirs violents ou astucieux de Delnon et consorts ! Berelli a été le héros et la joie de cette après-midi sportive. Jusqu'à la fin du deuxième tiers, Viège, bien que largement dominé et miraculeusement protégé par Berelli, a connu trois chances parfaites de marquer, alors que le Hongrois Moritz ou le Canadien (?) Mallay se présentait seul devant Badertscher qui détourna à chaque fois leurs tirs.

Au demeurant, l'animateur No 1 fut bel et bien Reto Delnon qui marqua, dans des positions difficiles, les quatre premiers buts. Les autres furent l'œuvre d'Oesch sur deux passes-cadeaux, et de l'arrière Muller, qui surprit enfin le prestigieux Berelli d'un shot-surprise expédié du milieu de la patinoire !

Il faut dire que les Valaisans s'étaient fort bien battus la veille à Berne dans un match dur où trois des leurs furent blessés. Ici aussi, d'ailleurs, Berelli et Delnon reçurent le puck au visage, heureusement sans gravité.

Le H.-C. la Chaux-de-Fonds compte maintenant une avance suffisante au classement pour être déjà sacré champion de groupe ; nous lui en faisons notre compliment chaleureux. Il est évident que le renfort apporté par Reto Delnon et son frère a permis cette suprématie indiscutable des Chaux-de-Fonniers en ligue B.

Les arbitres de cette rencontre étaient MM. Siegrist et Klopfer, tous deux de Saint-Imier.

A. Rt.

CYCLISME

Victoire suisse à Paris

La « nuit de Paris », américaine de 100 km., a eu lieu avec un grand succès à Paris. L'équipe suisse Brun - Bucher s'est taillé un magnifique succès en remportant la première place.

Classement : 1. Brun-Bucher, Suisse, les 100 km. en 2 h. 5' 38" ; 2. à un tour : Schulte-Peters, Hollande, 25 points ; 3. Carrara-Lapébie, France, 15 points.

SKI

Les courses de Cortina d'Ampezzo

A l'issue de la course de descente disputée dimanche, le classement final du combiné alpin du match Italie-Suisse, s'établit comme suit :

1. Zeno Colo, Italie (vainqueur absolu des courses de Cortina) ; 2. Georges Schneider, Suisse ; 3. Bernard Perren, Suisse ; 4. Roberto Lacedeli, Italie ; 5. Eug. Monti, Italie ; 6. Gottl. Perren, Suisse.

Au classement international, la Suisse enlève le match par 16,94 pts, devant l'Italie 18,95

Premiers résultats de la semaine internationale de saut

A Saint-Moritz

1. M. Pietikainen, Finlande, 226 p., sauts de 69 et 70 m. ; 2. Olavi Kuronen, Finlande, 217 p., sauts de 65 et 68 m. ; 3. G. Rian, Norvège, 216,6, sauts de 66 et 66 m. ; 4. Erkki Rajala, Finlande, 216,1, sauts de 64 et 64 m. ; 5. P. Hugstedt, Norvège, 215,6, sauts de 62 et 62 m. ; 6. Andreas Daescher, Suisse, 215,5, sauts de 65 et 68 m. ; 7. Hans Bjoernstad, Norvège, 215, sauts de 66 et 63 m. ; 8. Fritz Tschannen, Suisse, 214,6, sauts de 65 et 67 m. ; 9. Jan Aamnes, Norvège, 213, sauts de 65 et 66 m. ; 10. Fritz Schneider, Suisse, 210,7, sauts de 64 et 67 m.

A Unterwasser

1. Hans Bjoernstad, Norvège, 226,7 p., sauts de 53,50 et 54 m. ; 2. Petter Hugstedt, Norvège, 221, 52,50 et 53 m. ; 3. Thomond Knudsen, Norvège, 220,9, 53 m. et 53 m. ; 4. Olavi Kuronen, Finlande, 217,4, 51,50 et 52 m. ; 5. Andreas Daescher, Suisse, 216,1, 51,50 et 50,50 m.

GROSSE SURPRISE À ZURICH

Bellinzone élimine Grasshoppers par 2 buts à 0 (0-0)

et se qualifie pour les demi-finales

Ce dernier quart de finale de Coupe qui restait à jouer avait dû être renvoyé, il y a quinze jours, vu le mauvais état du terrain. Et ce fut tant mieux du point de vue football, car nous ne cesserons pas de répéter qu'il est regrettable de forcer les joueurs à pratiquer le football sur des terrains impraticables parce que gelés ou couverts de neige.

La partie se déroula dans de bonnes conditions — le ballon roula à nouveau sur du gazon, ce qui donna au jeu une tout autre allure.

A la surprise générale et devant 8500 spectateurs environ les joueurs de la capitale tessinoise ont nettement battu leurs adversaires.

Les deux équipes étaient au complet. La partie se déroula calmement et correctement.

Grasshoppers partit très fort et durant un quart d'heure fut supérieur territorialement. Le camp tessinois fut copieusement bombardé et la défense constamment mise sur les dents.

Deux tirs des Zuricois se brisèrent sur la barre transversale et par deux fois le ballon fut dégagé « in extremis » alors qu'il roulait sur la ligne des buts. Soldini fit des prouesses en jouant arrière et deuxième... gardien, car Soldini encore et toujours arrivait chaque fois pour dégager. Les Tessinois eurent aussi beaucoup de chance, car normalement les « Sauterelles » auraient, à ce moment, mérité deux et même trois buts.

Après cet orage, Bellinzone, à son tour, partit à l'attaque, mais les tirs aux buts furent rares.

On sentait chez Grasshoppers une certaine nervosité surtout en défense. La mi-temps survient 0 à 0.

Dès la remise en jeu, les Tessinois foncent et se dépensent beaucoup. Ils se montrent plus entreprenants, surtout plus mobiles dans leurs lignes ; ils jouent avec anticipation et savent se démarquer adroitement. Dans le corps à corps Bellinzone sort supérieur. Grasshoppers subit cette pression, surpris par cette volonté farouche et la vitesse des visiteurs.

Le premier but est obtenu à la septième minute sur foul de Zappia par Lusenti d'un tir à vingt mètres que Preiss aurait pu retenir. Grasshoppers accuse le coup. Le jeu s'anime un peu mais l'équipe zuricoise n'est pas dans un bon jour. Rien ne lui réussit, on se place mal, les passes sont imprécises. Il n'y a pas de ressort, les joueurs jouent sans conviction et sans cran alors que leurs adversaires se démènent tant qu'ils peuvent.

Encouragés par leur but, les Tessinois se lancent dans la bataille et ce sont eux qui mènent et imposent le jeu. Lusenti en bon constructeur distribue bien et lance ses camarades. Lorsque Grasshoppers attaque, le grand et solide Soldini est là et le mur est difficile à passer.

Les supporters de Grasshoppers espéraient l'égalisation. Eh bien ! non, elle ne vint pas, sinon que les Tessinois, profitant d'une faute de la défense zuricoise, ajoutèrent, grâce à Sormani sur passe de Pollanda, un deuxième but. Il restait 17 minutes à jouer.

En fin de partie, les « Sauterelles » se réveillèrent mais trop tard.

Grasshoppers, malchanceux au début, s'est trouvé dépité et a manqué d'énergie et de vitesse.

Il est curieux qu'une ligne d'attaque réalisatrice comme celle de Grasshoppers n'ait pas pu trouver le chemin des filets.

Par contre, Bellinzone a pratiqué un jeu destructif aidé par une rapidité d'intervention qui a gêné énormément ses adversaires.

Bellinzone, s'adaptant mieux, a mérité entièrement sa victoire.

Servette bat Bienne de justesse

De notre correspondant sportif de Genève :

La victoire que le club genevois vient d'obtenir aux dépens du F.C. Bienne est, à première vue, méritée, si l'on compare les qualités présentées par les deux formations. Et cependant le résultat eût pu être tout autre, si le hasard des événements l'avait voulu. Que de scènes mouvementées devant les buts ! C'est miracle qu'un seul but seulement ait été réussi.

Les montants des deux cages retinrent en effet des tirs qui avaient trompé les gardiens.

Avec un peu de chance, Bienne aurait pu obtenir l'égalisation, tant la défense servettienne persiste à se montrer perméable, et se replie trop facilement dans ses derniers retranchements.

Mais l'attaque biennoise est la principale responsable du fait que rien ne réussit, car ses avants se révèlèrent d'une rare maladresse au moment de cueillir le bénéfice d'un effort. Les tirs furent franchement mauvais, alors que les descentes elles-mêmes avaient une certaine qualité, prenant souvent la forme de brusques déplacements de jeu sur le terrain, déplacements provoqués par des shots astucieux d'Amey, toujours le même.

Défense biennoise virile, mais gardant trop longtemps le ballon. L'allure générale de l'équipe est celle d'une formations musclée, mais lente et sans éclat. L'équipe manque apparemment de génie du football, d'où une certaine monotonie dans son jeu.

Du côté de Servette, on releva avec plaisir le désir de mieux faire que précédemment. Sa ligne d'attaque (Peydla-Zufflé-Belli-Pasteur-Fatton) fournit un sérieux effort.

Après 14 minutes, Pasteur expédiait une balle sur la droite où Fatton, qui s'était astucieusement déplacé en cet endroit, la reprit de volée et l'expédia dans les buts.

Par la suite, le jeu fut assez stable, légèrement à l'avantage des Genevois, qui se permirent, de temps à autre, quelques coups d'éclat.

Puis tout sombra dans la monotonie. On vit Bienne se résigner à la défaite, Servette s'appliquer à perdre du temps, et la qualité du jeu baissa à mesure que baissait le nombre des minutes.

En conclusion, Servette reprend vie, mais rien n'est encore parfait.

R. ARMAND.

BOB

Les championnats du monde de bobs à deux

Au cours de la seconde manche, l'équipe d'Allemagne I a réussi le temps le meilleur, devant Etats-Unis I, Suisse I, Suisse II et Italie I. Après deux manches, le classement est le suivant :

1. Allemagne I (Ostler-Nieberlé), 2' 38" ; 2. Etats-Unis I (Benham-Martin), 2' 40" 65 ; 3. Suisse I (Endrich-Spring), 2' 41"49 ; 4. Suisse II (Kapus-Angst), 2' 42"90 ; 5. Italie I, 2' 43"56.

Dans les deux dernières manches, l'équipe d'Allemagne I a pu conserver son avance malgré de belles performances des Etats-Unis et de la Suisse.

Classement final : 1. Allemagne I (5' 11"94) champion du monde ; 2. Etats-Unis I (5' 15"3) ; 3. Suisse I (5' 16"48) ; 4. Italie I (5' 21"51) ; 5. Suisse II (5' 22"60).

Samedi prochain
LOTO
de l'Ancienne
CERCLE LIBÉRAL

Cantonaliens et vos amis tous à la Rotonde, samedi 3 février 1951
SOIRÉE-BAL de Cantonal
avec Andrée Walzer, Marcel Crot de Radio-Lausanne

Tous les jours filets de perches frais au magasin LEHNHERR FRÈRES

3 vins qui plaisent :
Chili à Fr. 1.95
Alméa à Fr. 1.90
Pelure d'oignons à Fr. 2.50 la bouteille
verre à rendre
Timbre escompte 5 %
Zimmermann S.A.
111me année

Moyennant un payement de Fr. 5.- par semaine, je vous livre un TAPIS pure laine ou une DESCENTE DE LIT. Qualité lourde. Demandez tout de suite des échantillons. Pas de magasin. Envois dans toute la Suisse.
G. Santi, ZURICH
Claridenstrasse 25
Tél. 25 40 61

Tout le monde en parle...
des raviolis à 1 fr. 75 la boîte des magasins Meier S. A.

A vendre deux vagons de FUMIER bovin, 1re qualité ; chez Henri Mast, les Verrières.

Et quelle peau saine...

...depuis qu'il se rase avec la nouvelle crème CHÉRON qui contient de l'Aseptium et de la Lanoline

ASEPTIUM désinfecte, rafraîchit et assouplit la peau, la rend lisse et propre. Prévient le feu du rasoir !

CRÈME À RASER · TUBES 1.55 & 2.50
CHÉRON
SAVON POUR LA BARBE · 1.25

LA VIE NATIONALE

L'aide aux victimes des avalanches

La Croix-Rouge a déjà récolté un million et demi de francs

BERNE, 27. — La Croix-Rouge suisse communique :

Le 27 janvier 1951, à midi, le total des dons versés au compte de chèques postaux pour les victimes des avalanches avait atteint le chiffre de 1,406,619 francs 22. Les versements effectués au cours des dernières 16 heures se sont montés à 438,557 fr. 20. Il a en outre été fait don d'une vache.

Des remerciements de la commune de Zernez

BERNE, 27. — Le Conseil communal de Zernez a adressé ce télégramme au président de la Confédération :

Maintenant que le temps s'est quelque peu amélioré et que la vie a repris son cours normal dans notre village, nous pouvons penser avec reconnaissance à la part que vous avez prise, Monsieur le président de la Confédération, à notre terrible épreuve. Ce nous est une consolation de savoir que tout le peuple suisse nous entoure de sa sympathie et a décidé de nous venir en aide, ainsi qu'aux autres sinistrés.

Agréez, Monsieur le président de la Confédération, l'expression de la gratitude des autorités communales et de la population de Zernez.

Prise de vues photogrammétriques de zones d'avalanches

BERNE, 27. — Le service des mensurations aériennes du département fédéral de justice et police prend actuellement, à la demande de l'inspecteur en chef des forêts, des vues photogrammétriques des zones de décrochage de 35 avalanches, dans les cantons d'Uri, de Saint-Gall, des Grisons et du Valais.

Ces vues se prêtent à un examen stéréoscopique et peuvent aussi, le cas échéant, être utilisées en stéréo-photogrammétrie.

On apprend par le directeur du Service des mensurations cadastrales de ce département qu'elles sont indispensables si l'on veut entreprendre le plus rationnellement possible et dans les meilleures conditions la construction de barrages contre les avalanches, ce qui est la tâche de l'inspection des forêts. Elles doivent être prises au moment où le terrain est découvert.

Comment les chemins de fer rhétiques combattent les avalanches

SAINT-MORITZ 28. — La direction des chemins de fer rhétiques a profité de la réunion, à Saint-Moritz, du comité central de l'Association de la presse suisse, pour montrer à ses membres comment elle s'y prend, en hiver, pour que ses trains puissent circuler malgré les avalanches. Elle les a invités à un voyage sur la ligne de la Bernina, jusqu'à Alp Grüm. MM. P. Buchli, directeur, et H. Conrad, ingénieur en chef, ont mis les journalistes au courant du travail gigantesque nécessité par le déblaiement des voies et la réparation des dommages de toute sorte causés, ces derniers jours, dans les circonstances que l'on sait.

Ce travail a pu se faire si rapidement parce que les chemins de fer rhétiques disposent d'un personnel éprouvé toujours prêt à intervenir, et qu'ils ont aménagé à l'époque un vaste système de protection — barrages, galeries, etc. — sans parler des puissants chasse-neige dont ils sont équipés. C'est grâce à cela, et grâce aussi, il faut le dire, au concours de la population et de l'armée que, huit jours après la catastrophe, les trains circulaient de nouveau sur la quasi totalité du réseau.

Le comité de l'Association de la presse suisse et le cas de « Sie und Er »

SAINT-MORITZ, 28. — Le nouveau comité central de l'Association de la presse suisse a siégé le 27 janvier, à Saint-Moritz, sous la présidence de M. René Braichet, rédacteur en chef de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ». Il a procédé à sa constitution et a désigné comme vice-président M. J. Schœbi (Au, Saint-Gall).

Le comité central de l'A.P.S. a pris connaissance de l'émotion soulevée dans les milieux professionnels de presse par l'incident relatif à la publication dans l'hebdomadaire « Sie und er » d'un article qui a fait l'objet d'un blâme de l'autorité fédérale, et qui a provoqué un conflit entre la maison d'édition Ringier et M. von Schumacher, rédacteur.

Le comité de l'A.P.S. estime que l'affaire, par les conséquences morales qu'elle comporte, dépasse le cas particulier, et pose pour la presse d'importantes questions de principe. Il est heureux de constater que ce sont des journaux de notre pays qui ont été eux-mêmes les premiers à réagir devant cette publication, sans attendre l'intervention de l'autorité fédérale, dans l'idée qu'il appartient à la presse d'exercer son propre contrôle dans des affaires professionnelles de ce genre.

Considérant que cet incident risque de porter préjudice à la dignité et au prestige de la presse suisse, sur le plan intérieur comme à l'égard de l'étranger, le comité central fait appel au souci des responsabilités et des obligations professionnelles de chaque rédacteur, afin d'éviter, dans le choix de la matière d'un journal et dans sa confection, toute sensation inutile aux dépens des Etats étrangers et de leurs personnalités.

Le comité central condamne, en revanche, de la façon la plus catégorique la tentative d'un éditeur de rejeter la faute sur un seul rédacteur considéré en l'occurrence comme un bouc émissaire. L'immixtion dans les compétences du rédacteur entraîne, de l'avis du comité central, une inadmissible confusion des responsabilités. Le comité central condamne enfin toutes les tendances commerciales qui constituent de la part d'un journal une fâcheuse concession au mauvais goût d'un certain public, et il tient à s'élever contre des méthodes qui, dans ce but, restreignent l'indépendance de la rédaction.

Le conseiller national fribourgeois Mauroux démissionne. — FRIBOURG, 28. M. René Mauroux a informé le comité cantonal du parti socialiste fribourgeois qu'il donnait sa démission de député au Conseil national. Il détenait ce mandat depuis 1943.

Le premier des « viennent ensuite » de la liste socialiste fribourgeoise est M. Charles Strebel, député, président de la section fribourgeoise de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (F.C.T.A.).

★ On a appris, samedi à midi, le décès, survenu à Pully, de M. Ferdinand Porchet, âgé de 73 ans, ancien conseiller d'Etat. Cette nouvelle a jeté la consternation dans tout le Pays de Vaud, où le défunt s'était dépensé sans compter, sa vie durant, en faveur de l'agriculture.

L'affaire du musée polonais de Rapperswil

RAPPERSWIL, 28. — Le tribunal du district du Lac vient de rendre son jugement dans l'affaire du Musée polonais qui se trouve dans le château de Rapperswil. Il a approuvé l'attitude de la commune de Rapperswil qui avait dénoncé le contrat de bail. La légation de Pologne à Berne s'était opposée à cette dénonciation en avril 1949, en la qualifiant de contraire aux dispositions contractuelles. La commune s'en tint toutefois à ses décisions, et demanda en juillet 1949 aux autorités judiciaires d'obliger la République polonaise à évacuer le Musée polonais dans un délai déterminé. Cette demande, approuvée en première instance, avait été rejetée par la cour d'appel du tribunal cantonal. Sur ces entrefaites, la commune de Rapperswil porta plainte devant le tribunal du district du Lac, qui vient de rendre son jugement.

L'affaire est très complexe. L'exposé des motifs du jugement relève que le défendeur estimait, en tant qu'Etat étranger, ne pas devoir être soumis à la juridiction suisse, mais le tribunal a été d'avis que lorsqu'un Etat étranger se fait le représentant de droits privés, il peut être assimilé à un particulier, et déféré ainsi devant les tribunaux du pays. Le défendeur contestait également la compétence des autorités judiciaires saint-galloises, mais ce point de vue n'a pas été admis par le tribunal, étant donné que la légation a repris les droits et obligations de son prédécesseur, le comte Ladislas Plater. Le contrat de bail était d'une durée de 99 ans, mais il prévoit qu'il peut devenir caduc si le musée était supprimé ou transféré ailleurs pour une raison quelconque. Tel est le cas, de l'avis du tribunal, puisque les objets, pièces et documents ont été transférés en 1927 à Varsovie. Le contrat de bail a donc pris fin le 1er juillet 1949.

On présume à Rapperswil que ce procès sera porté devant une instance supérieure et que la décision définitive sera prise à Lausanne par le Tribunal fédéral.

Des maires de communes d'Europe se réunissent à Genève. — GENÈVE, 28. Dimanche, une septantaine de maires ou bourgmestres de communes d'Europe se sont réunis à Genève en une séance constitutive du Conseil des communes d'Europe. Des maires de communes d'Allemagne, de Belgique, du Danemark, de France, de Hollande, d'Italie, du Luxembourg, de la Sarre et de Suisse prennent part à ces travaux. La délégation de ce dernier pays comprend M. Fernand Cottier, conseiller administratif de la ville de Genève et vice-président de l'Union internationale des villes, le professeur Gasser, de l'Université de Bâle, MM. Genet, conseiller municipal de Lausanne, Patzen, maire de Berthoud, Treina, conseiller d'Etat de Genève, et Rosselet, membre du Grand Conseil genevois.

Sur proposition du comité d'initiative l'assemblée a appelé à sa présidence M. Berrurier, maire de Mesnil-Saint-Denis, secrétaire adjoint de l'Association des maires de France.

Lecture a été donnée d'un message adressé par M. Schuman aux organisateurs du congrès et dans lequel le ministre des affaires étrangères de France rend hommage aux efforts tentés par les communes d'Europe en vue du relèvement économique et de l'organisation de la paix.

Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande. — LAUSANNE, 28. La Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, qui groupe 35.000 membres réunis en vingt-huit sections, a tenu son assemblée de délégués samedi à Lausanne, sous la présidence de M. J.-L. Barrelet, conseiller d'Etat de Neuchâtel. Elle a réélu son comité et appelé à sa présidence, pour deux ans, M. Maxime Quartenoud, conseiller d'Etat de Fribourg.

Elle a entendu un exposé de M. P. Halle, conseiller économique de l'Association générale des producteurs de blé et autres céréales, à Paris, qui a parlé de la défense de l'agriculture française sur le plan international, et M. A. Borel, vice-directeur de l'Union suisse des paysans, à Brougg, a parlé de la défense de l'agriculture suisse sur le plan international, qui ne peut s'exercer qu'à l'aide de la future loi fédérale sur l'agriculture.

Votations en Valais. — SION, 28. Les électeurs valaisans appelés dimanche aux urnes ont accepté deux nouvelles lois, à savoir la loi sur les véhicules à moteur par 7459 voix contre 4161, et la loi pour la création d'un fonds cantonal pour la lutte contre la tuberculose par 7308 voix contre 4011.

Naissances

Monsieur et Madame Jules THOUTBERGER-DUBEY ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille

Nicole - Monique

Maternité Moulins 29

Monsieur et Madame Emile NUSSBAUM-WENGER ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur petite

Christianne

Le 27 janvier 1951

Maternité Rochefort

Madame et Monsieur Georges DROZ-BILLE ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit

Pierre - Michel

le 26 janvier

Maternité Cornaux

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

L'ordre du jour du Grand Conseil

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Grand Conseil est convoqué pour une session extraordinaire le lundi 5 février, à 14 h. 30. Voici l'ordre du jour :

Objets présentés par le Conseil d'Etat : rapport relatif à l'application du décret du 1er juin 1948 concernant les immeubles Léopold-Robert 43 et Daniel-Jean-richard 18, à la Chaux-de-Fonds ; rapport à l'appui d'un projet de loi portant revision de l'article 281 au code rural ; rapport à l'appui d'un projet de loi portant revision de la loi concernant la participation de l'Etat à la lutte contre la tuberculose de l'espèce bovine.

Objets présentés par des commissions : rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi concernant les traitements des magistrats, des fonctionnaires de l'Etat et du personnel des établissements d'enseignement public ; rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi concernant le statut des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat.

En outre, les députés auront à examiner vingt motions et postulats.

LA VILLE

Magnifique participation de Neuchâtel en faveur des victimes des avalanches

C'est avec satisfaction et gratitude que le comité de la Croix-Rouge a pris connaissance du résultat de la première collecte publique en faveur des populations montagnardes victimes des avalanches. En quelques heures, samedi après-midi, dans les rues du centre de la ville, la somme magnifique de 7551 fr. 07 est venue s'abattre, piécette par piécettes, dans les plis des drapeaux fédéraux que portaient des jeunes gens. Les accordéonistes juchés sur un camion attiraient l'attention des passants sur cette collecte.

Partout, dans les entreprises — bureaux, ateliers, fabriques, écoles et administrations — des collectes internes sont organisées et produisent des résultats touchants. Dans le cadre des sociétés aussi, des gestes de solidarité collective sont enregistrés. On ne peut en donner ici le détail.

Bel élan de générosité en faveur des sinistrés de Champ-Bougin

Les organisateurs de la collecte en faveur des sinistrés de Champ-Bougin sont heureux de pouvoir annoncer que la somme recueillie par les éclaireuses, les éclaireurs et l'Union cadette, samedi après-midi 20 janvier, atteint 2741 fr. 40. En accord avec la direction des services sociaux de la ville, le produit de la collecte sera utilisé intégralement pour la famille Frieden qui a été si cruellement frappée par la perte d'un des siens. Le nombre restreint des collecteurs n'a pas permis d'atteindre chacun. Mais le résultat permet néanmoins de parer entièrement aux pertes matérielles éprouvées. Une fois de plus on n'a pas fait appel en vain à la générosité privée. Le geste de tous les généreux donateurs sera vivement apprécié.

Des chants pour les malades

Vendredi soir, le Chœur d'hommes de Cortaillod est venu chanter quelques morceaux de son répertoire aux malades des Cadolles. Les patients ont vivement apprécié ce geste.

Bagarre au café

La police a arrêté pour batterie et scandale et a conduit en cellule deux individus qui, dimanche à 1 h. 20, en étaient venus aux mains dans un établissement public de la ville.

Une enseigne lumineuse en feu

Samedi soir, l'enseigne au néon du magasin de chaussures Bata a pris feu à 20 h. 40. Il a suffi de couper le courant pour que tout danger soit écarté.

Un accident à la patinoire

Samedi soir à 21 heures, une patineuse, Mlle F. L., domiciliée à Maillefer, a reçu un coup de patin qui lui a profondément ouvert le genou droit. Saignant d'abondance, la blessée a été conduite de Monruz à l'hôpital Pourtalès en ambulance.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 27 janvier. Température : Moyenne : 0,3 ; min. : — 0,4; max. : 1,2. Baromètre : Moyenne : 708,9. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : faible à modéré depuis 15 h. Etat du ciel : Couvert, brouillard élevé.

28 janvier. Température : Moyenne : 1,1 ; min. : — 0,8 ; max. : 2,0. Baromètre : Moyenne : 707,2. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : faible. Etat du ciel : Couvert, brouillard élevé.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Niveau du lac du 26 janv., à 7 h. 30: 430,11
Niveau du lac, 27 janvier, à 7 h. 30: 430.09
Niveau du lac, 28 janv., à 7 h. 30 : 430.05

Prévisions du temps : En plaine couvert ou très nuageux par brouillard jusqu'à 1200 - 1500 m., faible bise. Température sur le Plateau peu au-dessus de zéro degré. Dans les Alpes ciel variable, partiellement ensoleillé. Crête des Alpes méridionales bouchée par vents du sud.

5 12 26 **5 12 26**

c'est le numéro que vous devez appeler pour faire insérer une petite annonce dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

VIGNOBLE

PESEUX

Une distinction méritée

(sp) Notre société de musique l'« Echo du Vignoble » a honoré M. Charles DuBois, notre correspondant, en lui remettant mercredi soir un diplôme de membre d'honneur.

Une réception des plus cordiales suivit où les échanges de bonnes paroles ont alterné joyeusement avec de la musique et des chansons.

CORNAUX

Un nonagénaire

(c) De haute stature, encore droit comme un adjudant porte-drapeau, le visage barré par une forte moustache gauloise, M. Charles Chaillet, un de ces citoyens caractéristiques qu'on aime rencontrer dans nos villages, a fêté ses 90 ans révolus.

A cette occasion, notre Chœur d'hommes avait tenu à honorer ce vénérable doyen par quelques chants de son répertoire.

MONTALCHEZ

Une élection nécessaire

Cinq conseillers généraux, MM. François Burgat-Porret, Charles Burgat-Rosselet, André Jeanmonod, Joël Jeanmonod et Julien Nussbaum, ont donné leur démission. Comme il n'y a plus qu'un suppléant, le Conseil communal a convoqué les électeurs du village pour les 24 et 25 février 1951 pour nommer quatre membres de l'autorité législative. En effet, pour remplacer M. Burgat-Porret, on disposait du nom de M. Marcel Rognon, qui a été élu tacitement.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Nouveaux conseillers généraux

Par suite de la démission de MM. André Bubloz et Charles Bugnon, conseillers généraux, MM. Marcel Pin et Henri Dothaux, premiers suppléants de la liste radicale, ont été tacitement élus membres de l'autorité législative.

BOUDRY

Après l'audience du tribunal de police

Dans sa déposition devant le tribunal de police la semaine dernière, la femme du logeur de J., Mme H., avait précisé que son mari n'avait pas consommé en compagnie des deux accusés le produit du vol dont nous parlions dans notre compte rendu de vendredi. Les deux Bôlois qui ont déclaré au juge que Mme H. — citée comme témoin — avait tenté de monnayer son silence, sont l'accusé Ch. et son père. L'autre accusé, J., n'avait pas contesté ces déclarations.

RÉGIONS DES LACS

ESTAVAYER

Chez les tireurs

(c) La société de tir d'Estavayer, dénommée « Les Bastians », dont le gouverneur est M. Hubert Marmy, a célébréla fête de son patron saint Sébastien. Divers discours patriotiques ont été prononcés. Pour la première fois, le « Chant des Bastians » a été exécuté par les participants. Les auteurs en sont l'abbé François-Xavier Brodard et M. Marcel Lenweiter.

BIENNE

Délibérations du Conseil municipal

(c) Le conseil alloue un subside de 5000 fr. au fonds central suisse pour les victimes des avalanches.

Est nommée nouveau membre de la commission des jardins d'enfants : Mlle Suzanne Sauvent, institutrice primaire.

La commission locale pour la réglementation de la production économique du bétail dont les tâches recommencent à s'accroître, est nouvellement composée comme suit : MM. Walter Megert, agriculteur (président), Dr Hermann Fuhrimann, vétérinaire, Jakob Horst, inspecteur du bétail, Fritz Ritter, inspecteur du bétail.

A teneur des certificats de capacité et des dispositions légales, les lieutenants du bat. P. A. de Bienne désignés ci-après ont été promus premiers-lieutenants au 1er janvier 1951 : Erich Aerni, Willi Brun, Werner Christen, William Eggli, Louis Friedli, Charles Fuhrer, Emil Heiniger, Hermann Karo, Albert Oberer, André Rossel, Paul Verdan, Werner Wiedmer, Werner Zürcher.

Une nouvelle réglementation de la fermeture des magasins de denrées alimentaires et des drogueries sur le territoire communal est fixée, avec effet au 1er janvier 1951 et avec l'assentiment des associations des détenteurs de commerce intéressés.

Un crédit de 7100 fr. est alloué pour l'achat d'un appareil de radiographie à l'intention de l'office médical scolaire.

Il est pris connaissance avec satisfaction de l'octroi d'un crédit fédéral d'un montant de 2393 fr. au titre des frais de la mise à jour permanente des plans parcellaires et des registres des propriétés de la ville durant l'année 1949.

Afin de pouvoir numéroter définitivement dès le début les bâtiments de la colonie d'habitations projetée au sud de la route de Soleure par la Coopérative de construction Sonnenschyn, il est recommandable de donner un nom au chemin d'accès qui y mène. Le conseil approuve la proposition de la coopérative et porte la nouvelle dénomination « Bergfeldweg » au répertoire des rues.

Le projet pour l'érection d'un nouveau transformateur à la manufacture Oméga est approuvé et le crédit nécessaire de 35,300 fr. est consenti.

Sont nommés : technicien du cadastre : Heinrich Rellstab, chauffeur aux abattoirs: Hermann Otter, laveur de voitures au garage de police : Edouard Bardet.

GRANDSON

Un brochet de taille

M. Jean-Louis Fivaz, pêcheur professionnel, a capturé un brochet d'une taille peu commune et ne pesant pas moins de 22 livres.

Ce superbe spécimen de la faune lacustre a été exposé dans le bassin de la fontaine du Temple, où il a fait l'admiration des curieux.

YVERDON

Un rat de vestiaires

L'autre soir, alors qu'elle exerçait une surveillance discrète, la gendarmerie d'Yverdon a pris en flagrant délit de vol un jeune homme qui visitait les poches d'habits déposés aux vestiaires d'un local de gymnastique. Comme le délinquant n'en était probablement pas à son coup d'essai, la punition qu'il encourt risque d'être sérieuse.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

AUX MONTAGNES

TÊTE-DE-RAN

La neige était dure

La journée de dimanche, qui avait commencé dans l'éclat du soleil, s'est ternie dès 11 heures, le brouillard étant monté de la plaine jusqu'aux champs de ski. Néanmoins, il y eut passablement de monde.

Comme il avait plu pendant la semaine et qu'il n'avait pas neigé depuis lors, les pistes étaient très dures. On a déploré quelques accidents : pouces foulés, lèvres fendues, etc. Deux skieurs, l'un de Neuchâtel, l'autre de Dombresson, se sont blessés plus gravement aux jambes.

LE LOCLE

A la Société pédagogique du district

(c) Les membres de la Pédagogique se sont réunis samedi matin en assemblée annuelle sous la présidence de M. Marcel Robert, instituteur, président.

Après avoir adopté le rapport présidentiel et liquidé plusieurs questions d'ordre administratif, le comité fut réélu. Deux membres démissionnaires furent remplacés au sein du comité par M. J.-D. Favre, du Locle, et Marti, des Ponts-de-Martel. Le président fut réélu pour une nouvelle période administrative après que le comité eut entendu certaines remarques concernant son activité venant d'un groupe d'instituteurs... « avancés » qui auraient aimé que l'activité du comité fut orientée vers l'affiliation des membres de la Pédagogique au syndicat V.P.O.D. La question soulevée n'a pas été résolue par l'assemblée de samedi.

La partie officielle terminée, les membres de la Pédagigique entendirent un exposé de M. Hunziker, professeur de mathématiques à l'Ecole secondaire et de commerce, sur les « jeunesses musicales » et une brillante causerie de M. Parel, professeur de langues, sur « l'évolution du théâtre français ». M. Willy Guyot donna d'intéressants renseignements à ses collègues sur la votation de février touchant au régime des salaires du personnel enseignant repoussé en première votation populaire l'année passée.

La Chaîne du bonheur a passé...

(c) Après le passage de la Chaîne du bonheur au Locle, les initiateurs de cette soirée du 17 janvier ont eu le plaisir d'adresser à l'équipe de Roger Nordmann la jolie somme de 2556 fr. 10 en faveur des « familles qui »... et « des familles que... » Une bonne action en vérité.

Pour les victimes des avalanches

(c) Partout dans les fabriques, dans les bureaux, des actions s'organisent en faveur des victimes des avalanches. C'est magnifique. Des sommes importantes ont déjà été recueillies et nous ne nous trouvons, à vrai dire, qu'au début des actions.

Pour sa part, le Conseil communal a versé 1000 fr. à la Croix-Rouge.

Samedi, les « Cadets » ont parcouru nos rues verglacées en jouant des pas redoublés pendant que des groupes d'éclaireurs recueillaient les dons du public. Tout le monde était ainsi touché.

LA CHAUX-DE-FONDS

Un skieur blessé

(c) Samedi, un skieur chaux-de-fonnier s'est luxé l'épaule droite, dans la région de la Vue-des-Alpes, en faisant une mauvaise chute.

Il a été reconduit à son domicile par les soins de la police.

Les faillites

(c) En 1950, l'Office des faillites de la Chaux-de-Fonds a enregistré trente et un jugements de faillite. Dans ce chiffre figure un certain nombre de successions répudiées dont la liquidation incombe à ce bureau.

Il est à noter qu'aucune faillite n'est intervenue dans l'horlogerie. Ce fait provient, non seulement, de la prospérité, mais des mesures prises en son temps par les autorités fédérales, pour assurer la protection de cette industrie.

LA VUE-DES-ALPES

Brouillard

(sp) Comme chaque dimanche, de nombreux skieurs et promeneurs se rendirent, dimanche, à la Vue-des-Alpes et à Tête-de-Ran, où durant tout l'après-midi un épais brouillard se traîna sur toute la région. Malgré cet inconvénient et la neige durcie, on ne signale aucun accident parmi les sportifs du col.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

Une conférence de M. Eddy Bauer

(sp) Vendredi dernier, l'Ecole cantonale d'agriculture a eu le grand plaisir d'entendre une conférence de M. Eddy Bauer, professeur à l'Université de Neuchâtel, sur la défense nationale. M. Bauer a apprécié la situation de la Suisse par rapport aux forces militaires des autres pays, et il a exposé dans un énoncé fort logique les raisons qui nous permettent d'envisager avec optimisme la défense de notre pays.

L'auditoire, par son silence puis par ses applaudissements vibrants, a montré tout l'intérêt qu'il prenait à cette question actuelle.

VAL-DE-TRAVERS

Le film officiel des championnats du monde de gymnastique à l'artistique

(c) Le film a passé mercredi et jeudi en première version au Val-de-Travers, à Couvet et à Travers. Malheureusement, un public trop restreint a assisté à la projection de cette bande magnifique.

Elle a le mérite d'être captivante d'un bout à l'autre et d'être semée d'humour grâce à la jovialité d'un cinéaste malicieux.. C'est M. Kern qui réalisa ce film commenté fort bien en français par Paul Pasquier et Hubert Leclair, de Radio-Lausanne.

Les exercices de gymnastique féminine provoquent l'admiration. Tout est grâce, souplesse, harmonie.

Chez les hommes, le travail est magnifique et nos Suisses font florès et obtiennent la première place devant la France et l'Italie. Lehmann, champion du monde aux barres, est éblouissant, ainsi que Eugster, Adatte, Stalder, Gobendinger aux différents engins. Il faudrait en citer d'autres et maints étrangers. On admire les évolutions variées des dames en sections, des actifs répartis par cantons.

Le film, de près de 2500 mètres, mérite des éloges pour sa réalisation, en particulier les prises de vues aux engins, dont quelques-unes au ralenti.

FLEURIER

Assemblée de la « Concorde »

(c) La société de chant la « Concorde » a tenu son assemblée générale annuelle jeudi soir, au Cercle démocratique, sous la présidence de M. Ch. Kœnig fils, dont le rapport d'activité et le rapport du caissier ont été approuvés. Puis un nouveau contrat a été passé avec le directeur, M. Georges Nicolet, professeur, à Neuchâtel.

Un plateau dédicacé a été remis, pour 40 ans d'activité, à Jacques Kobel et, pour 30 ans d'activité, l'insigne cantonal à MM. Gaston Felber et Arthur Jaquet. Enfin, MM. Maurice Perrinjaquet, Fritz Juvet, Willy Lorimier, Louis Rossel, Robert Perrinjaquet, Willy Wenger, Albert Choffat et Ch. Kœnig fils ont reçu une récompense pour leur assiduité aux répétitions.

Quant au comité, il a été formé comme suit : MM. Ch. Kœnig fils, président; vice-président, Robert Beaujon ; secrétaires, Albert Choffat et André Gogniat ; caissier, Louis Rossel ; archiviste, Robert Perrinjaquet ; banneret, Georges Jaccard ; assesseur, Willy Wenger ; percepteur des cotisations, Eugène Favre.

La commission musicale a été formée de MM. Etienne Jacot, Francis Vaucher, Jean Schneider, Jean Muller, Jacques Kobel, Max Jaquet et J.-P. Dellenbach. L'assemblée s'est terminée par l'exécution de deux chœurs, « Evolène » de Michet et « Chante encore » de Hégar.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Conseil communal

Le Conseil communal, présidé par M. Frédéric Duperrex, président, s'est réuni jeudi pour sa première séance annuelle.

En ouvrant la séance, le président adresse des remerciements à son prédécesseur M. Eug. Addor. Il se fait l'écho des sentiments de sympathie de notre population à l'égard des régions dévastées par les avalanches et des familles frappées par le deuil. Il rappelle le tragique accident qui coûta la vie au fils de l'agent de police M. Combremont. Le président annonce que le président du Conseil d'Etat vaudois, M. Arthur Maret est bourgeois de Payerne.

Deux conseillers demandent l'abandon du jeton de présence en faveur des populations montagnardes sinistrées. Cette proposition est adoptée.

Un emprunt d'un million. — M. Ch. Morier prend place au bureau comme rapporteur d'une commission pour l'étude d'un emprunt d'un million de francs. Le préavis de la municipalité propose de le répartir à parts égales entre la Banque cantonale vaudoise et le Crédit foncier vaudois. La commission est favorable à l'emprunt, mais elle propose de s'adresser à la Caisse nationale d'assurance à Lucerne qui offre la somme à 101 % à 20 ans.

Après de longues discussions (pas toujours très sereines) auxquelles prennent part de nombreux conseillers, on passe au vote et c'est par 30 voix contre 2 que le projet municipal est adopté contre celui de la commission.

M. Cornamusaz, municipal, chef du dicastère de la police, donne des renseignements financiers sur le nouveau stade municipal. Il informe que les aménagements spéciaux et frais supplémentaires en 1950 se montent à 10,304 fr. 15 et que cet emplacement de sport a rapporté à la commune 7.213 fr. 70.

L'année 1951 sera plus profitable à la commune, car il n'y aura peu ou pas de frais à envisager.

Couronnes et bouquets
chez **Francis Perrenoud** Fleuriste
Cassardes 28, Neuchâtel
Tél. 5 46 42

La section de Neuchâtel de la Société suisse des Commerçants a le regret de faire part du décès de

Madame Gustave RÜSCH

mère de Monsieur Werner Rüsch, membre actif.

L'ensevelissement aura lieu à Rheinfelden.

Le comité.

L'Union suisse des paysans

a le douloureux devoir de faire part de la grande perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de son président d'honneur,

Monsieur Ferdinand PORCHET

Docteur ès sciences,
ancien conseiller d'Etat,

décédé le 27 janvier 1951, dans sa soixante-treizième année, à Pully.

Par l'œuvre infatigable que le défunt a accomplie à la tête de notre Union, par sa forte personnalité ainsi que par sa grande clairvoyance et les sentiments de compréhension qui n'ont cessé de l'inspirer, il laisse dans les cœurs de tous les paysans un souvenir qui ne passera point.

UNION SUISSE DES PAYSANS.

Obsèques au Temple de Saint-François, à Lausanne, mardi 30 janvier 1951, à 15 heures.